



RAPPORT DE DURABILITÉ 2023

JUIN 2024

01	CHAPITRE UN STRATÉGIE RSE D'AFYREN ET GOUVERNANCE
02	CHAPITRE DEUX AGIR POUR UNE INDUSTRIE BAS CARBONE
03	CHAPITRE TROIS PRÉVENIR ET ÉVITER TOUTE FORME DE POLLUTION
04	CHAPITRE QUATRE OPTIMISER LES CONSOMMATIONS D'EAU SUR NOS SITES
05	CHAPITRE CINQ PROTÉGER LE VIVANT ET PRÉSERVER LES ÉCOSYSTÈMES
06	CHAPITRE SIX CIRCULARISER NOS PROCESSUS ET RÉDUIRE LES PRESSIONS SUR LES RESSOURCES
07	CHAPITRE SEPT OFFRIR UN CADRE DE TRAVAIL SÉCURISÉ ET ÉPANOUISSANT À TOUS NOS COLLABORATEURS
08	CHAPITRE HUIT VEILLER À LA SATISFACTION DES CONSOMMATEURS ET UTILISATEURS FINAUX ET RÉPONDRE À LEURS NOUVELLES ATTENTES
09	CHAPITRE NEUF GARANTIR UNE CONDUITE RESPONSABLE DES AFFAIRES
10	CHAPITRE DIX ANNEXES

Dans notre vie quotidienne comme dans tous les rapports d'experts, la gravité de la situation climatique et le niveau d'urgence à agir efficacement sont plus qu'évidents. Cela nous engage largement à prendre nos responsabilités, avec humilité tout en conservant un haut niveau d'ambition et d'exigence. L'humanité consomme aujourd'hui près de 75% de plus que ce que les écosystèmes de la planète peuvent régénérer chaque année, soit l'équivalent des ressources de « 1,7 Terre » en termes de surface ; les efforts de sobriété et d'efficacité énergétique ne suffiront donc pas seuls à régénérer et préserver nos écosystèmes.

Les organisations doivent alors repenser en profondeur leur système de création de valeur et aller bien au-delà de la simple limitation de leurs impacts pour devenir des acteurs de la régénération environnementale et sociale à part entière.

Si nous voulons préserver la planète, nous devons faire bouger les lignes pour éviter l'atteinte d'un point de non-retour. C'est ce qui a motivé la création d'AFYREN qui a conçu et qui continue de développer une innovation de rupture dans la chimie verte.



Nicolas SORDET, Directeur général
Jérémy PESSIOT, Directeur général délégué
Confondateurs d'AFYREN



En intervenant sur le marché des biomolécules, AFYREN propose des solutions innovantes pour fabriquer les ingrédients de demain en remplaçant des produits issus du pétrole par des produits issus de microorganismes naturels et de biomasses renouvelables. Chez AFYREN, nous avons la volonté de combiner rentabilité et respect de l'environnement en construisant des usines à faibles émissions de CO₂, qui tendent vers le zéro déchet dans une logique d'économie circulaire et en favorisant des circuits courts.

« Notre technologie n'est pas le remède universel, mais une des solutions pour réduire l'impact environnemental de nos sociétés et de l'activité humaine. En contribuant à une bioéconomie bas carbone et circulaire, nous montrons qu'il est possible de transformer nos habitudes et standards de production actuels. »

Aujourd'hui, notre ambition est de devenir, grâce à nos produits, la référence sur un marché mondial qui représente 15 milliards de dollars par an¹ en 2022, et de permettre ainsi une véritable transformation des chaînes de production en se passant de pétrole.

Les consommateurs ont pris conscience de la nécessité de consommer mieux, les décideurs doivent aussi intégrer les risques du changement climatique dans leurs décisions.

Toute notre équipe est mue par une volonté commune de s'engager dans un projet qui a du sens ; par l'envie de construire un projet utile, ancré dans les territoires français tout en ayant une portée mondiale, pour augmenter l'impact de notre action sur l'environnement.

Note

¹Global Carboxylic Acid Market 2021 - Global Industry Analysis 2021-2031", Transparency Market Research

01

C H A P I T R E U N

STRATÉGIE RSE D'AFYREN ET GOUVERNANCE

1.1. UN MODÈLE INDUSTRIEL INNOVANT ET RESPONSABLE

- 1.1.1. Histoire
- 1.1.2. Stratégie, modèle économique et chaîne de valeur
- 1.1.3. Stratégie RSE et engagements
- 1.1.4. Cartographie des parties prenantes et identification des enjeux
- 1.1.5. Identification et gestion des risques / système de management

1.2. LA RESPONSABILITÉ, LIGNE FORTE DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES D'AFYREN

- 1.2.1. Le rôle des organes d'administration, de direction et de surveillance
- 1.2.2. Déclaration sur la diligence raisonnable



1.1. UN MODÈLE INDUSTRIEL INNOVANT ET RESPONSABLE

1.1.1 Histoire

AFYREN, En bref

7 Acides Organiques
100% BIOSOURCÉS
pour un marché de 18 millions de tonnes

12 Ans
DE RECHERCHES & DEVELOPPEMENT
1/4 des ressources dédiées en 2023

10 Familles Brevets
BIOMIMÉTIQUE
Technologie sans OGM

16 000 T/ans
DE CAPACITÉ DE PRODUCTION INSTALLÉE
1 Usine en France

>120 Collaborateurs
A FIN 2023
3 sites en France

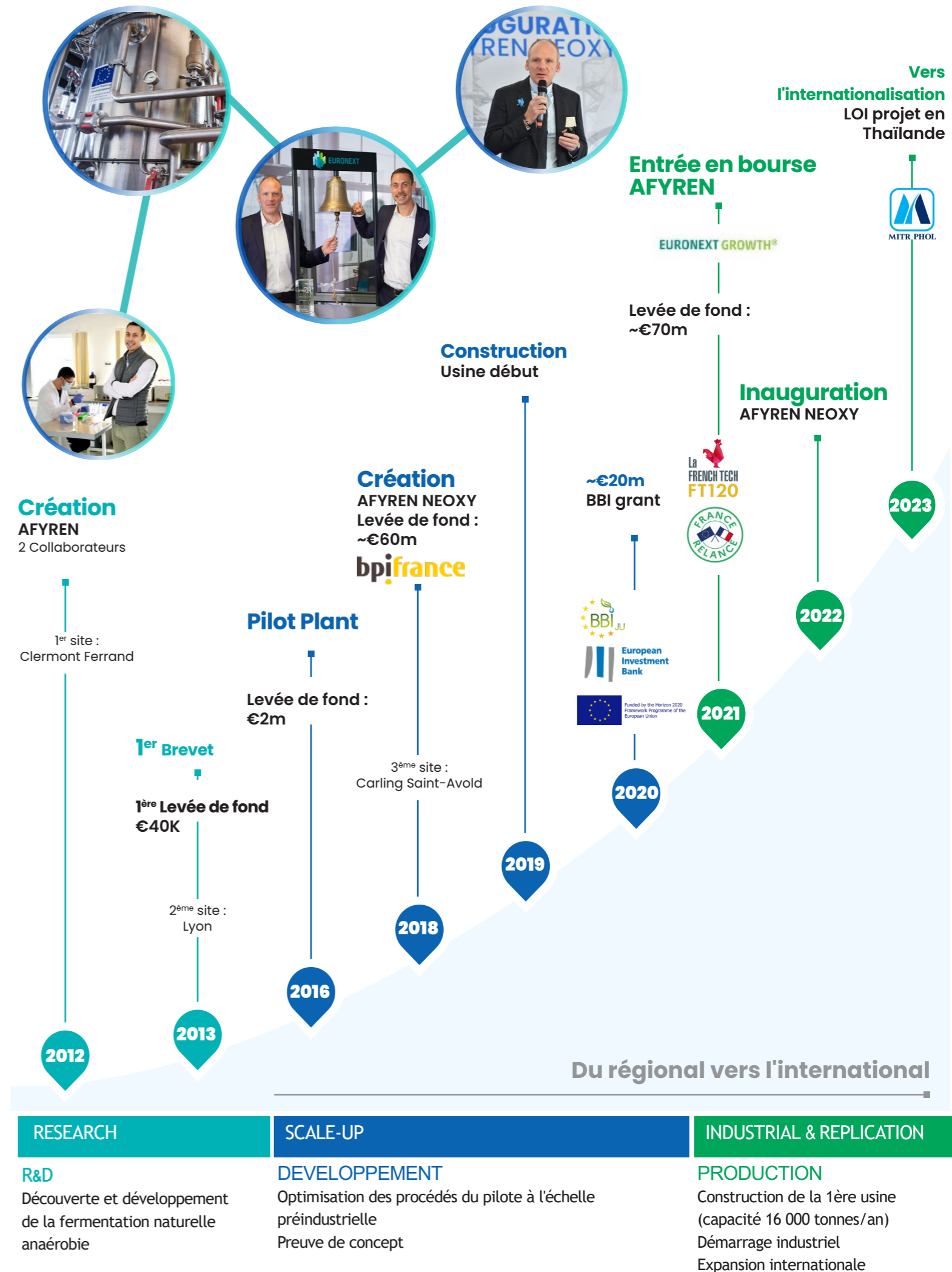
/5 Réduction
EMPREINTE CARBONNE

83/100
NOTATION RSE EXTRAFINANCIÈRE
Ethifinance

€150 Millions
DE FINANCEMENT OBTENUS
dont ~ €70 millions lors de l'IPO

Mission

La mission d'AFYREN est de transformer l'industrie en proposant des ingrédients biosourcés issus de co-produits renouvelables obtenus par fermentation pour remplacer les ressources fossiles dans nos produits du quotidien !



1.1.2. Stratégie, modèle économique et chaîne de valeur

Solutions proposées par AFYREN

AFYREN est une entreprise de chimie durable (« greentech ») proposant des solutions innovantes pour remplacer des ingrédients issus aujourd'hui à 99 % du pétrole par des produits 100 % biosourcés fabriqués à partir de micro-organismes naturels.

La technologie d'AFYREN permet de produire une famille de sept acides organiques intégralement biosourcés : l'acide acétique, l'acide propionique, les acides butyrique et isobutyrique, les acides valérique et iso-valérique et l'acide caproïque.

Les acides produits par AFYREN sont des molécules plateformes, pouvant à leur tour être transformées en une multitude de produits dérivés permettant de viser d'autres applications et de servir d'autres clients.

Le procédé de fabrication d'AFYREN produit également un engrais riche en potassium utilisable en agriculture biologique. Ce type d'engrais est très couramment utilisé dans la culture viticole, maraîchère et dans l'arboriculture, en France et en Europe.

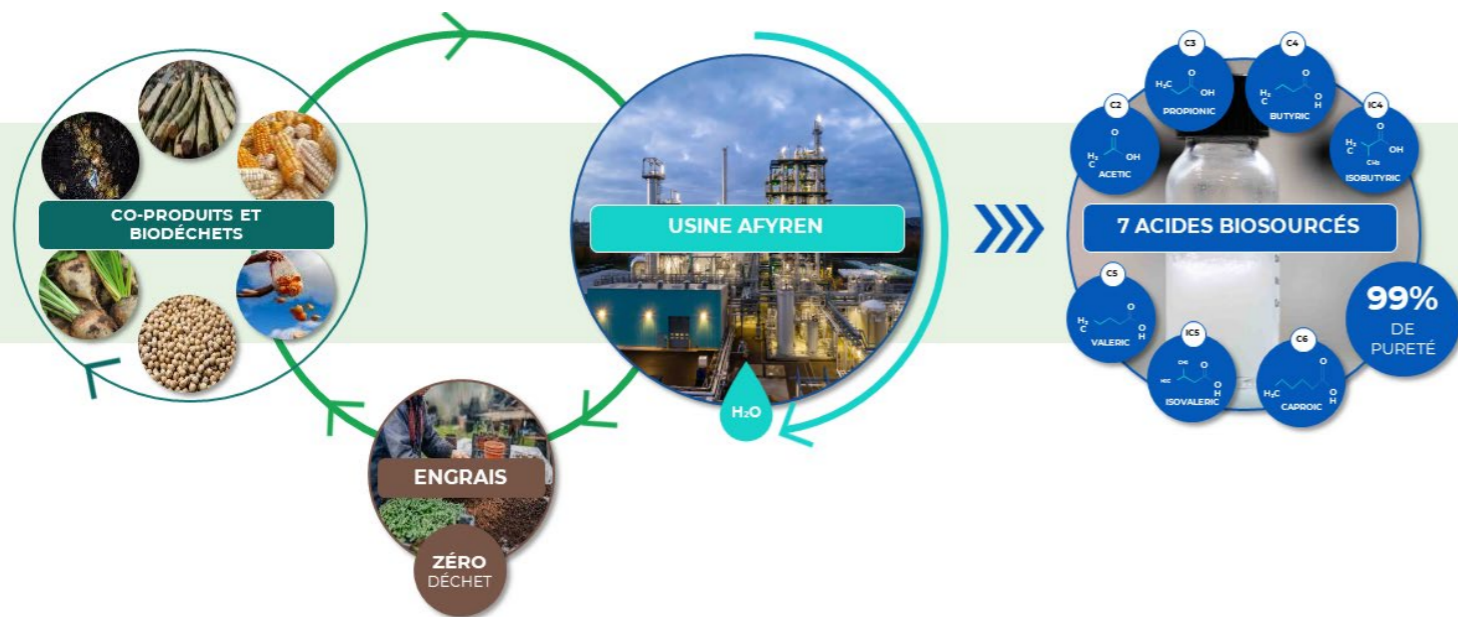
Marchés et clients cibles

Les biomolécules d'AFYREN répondent à une demande forte et croissante de la part des industriels des secteurs de la nutrition humaine et animale, des arômes et parfums, des lubrifiants, des sciences de la vie et des sciences des matériaux, à la recherche d'ingrédients durables avec des performances équivalentes à leurs homologues pétro-sourcés.

L'engrais produit par AFYREN répond quant à lui une forte demande de solutions nutritives pour les sols, durables et « locales » en agriculture biologique.

Le marché européen (35 % de la demande mondiale de C3 à C6) est la principale cible de sa première usine, AFYREN NEOXY. Les marchés asiatiques (25 % de la demande) et l'Amérique du Nord (27 % de la demande) sont également des marchés cibles pour le groupe.

AFYREN se distingue significativement de possibles concurrents notamment par la diversité de sa gamme d'acides produite ainsi que par les procédés de fabrication utilisés, lui donnant donc un positionnement unique dans son marché. Les choix technologiques adoptés par AFYREN ont résulté en un procédé de fabrication économique et plus respectueux de l'environnement que les procédés traditionnels pétro-basés.

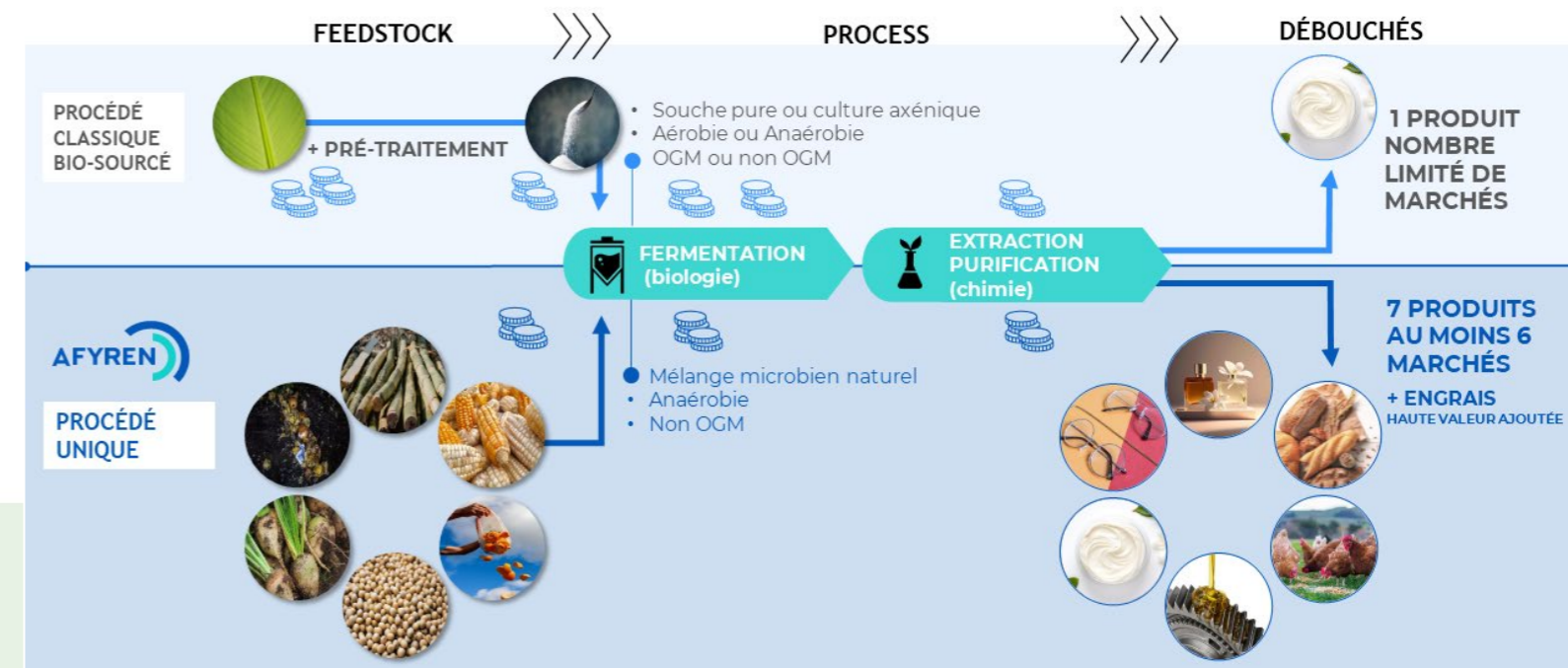


Technologie innovante et biomimétique

Le procédé AFYNERIE® est protégé au niveau mondial, au travers de dix familles de brevets. Il s'agit d'une technologie biomimétique, fruit de plus de dix années de R&D, permettant de transformer, via un procédé de fermentation, la biomasse non alimentaire issue de co-produits et de déchets agro-industriels en acides organiques à haute valeur ajoutée, habituellement pétrosourcés.

Cette technologie repose sur la maîtrise de mix microbiens naturels, sans modifications d'ADN, capables de transformer une large variété de biomasses, comme les co-produits de l'industrie sucrière (betterave et cannes), d'autres co-produits organiques (blé, canne, maïs, production de bière) ou encore des déchets de municipalités (déchets organiques ménagers).

Le choix d'une fermentation naturelle évite des étapes de stérilisation et de prétraitements ainsi que les coûts et risques associés: cela permet de produire plusieurs molécules via un procédé unique et de façon compétitive.



Les coproduits issus de la fermentation sont utilisés sous forme d'engrais, avec une logique de circularité complète dans la mesure où cet engrais, utilisable en agriculture biologique, permet de favoriser la croissance de la biomasse, biomasse qui constitue la matière première clé du procédé d'AFYREN. Ce procédé ne génère donc aucun déchet industriel. Enfin, le procédé fonctionnant en boucle fermée, il permet ainsi de limiter au maximum l'usage de l'eau pour la fermentation.

Il est envisagé d'ajouter, grâce à des installations spécifiques, une ou plusieurs étapes de transformation supplémentaires par exemple d'estérification ou d'hydrogénation, permettant de transformer ces molécules plateformes en produits dérivés.

AFYREN défend une innovation frugale et performante avec des procédés industrialisables : son approche « drop-in » permet de proposer des molécules déjà connues et présentes sur le marché, qui répondent aux spécifications et réglementations en vigueur. Ainsi, AFYREN maintient un budget R&D annuel maîtrisé, qui représente jusqu'à 25% du budget global de la Société. Depuis sa création, AFYREN a consacré plus de 2 millions d'heures pour développer son procédé de fermentation et élaborer son procédé biomimétique unique.



Jérémy PESSIOT
 Directeur Général délégué & Directeur Innovation

Pays d'opération

Le groupe AFYREN est pour l'instant basé en France pour vendre sur le marché européen principalement. Il vise également à moyen terme à produire en Thaïlande pour commercialiser ses produits sur le marché asiatique. De plus, une réflexion sur l'implantation d'AFYREN sur le continent américain a été entamée.

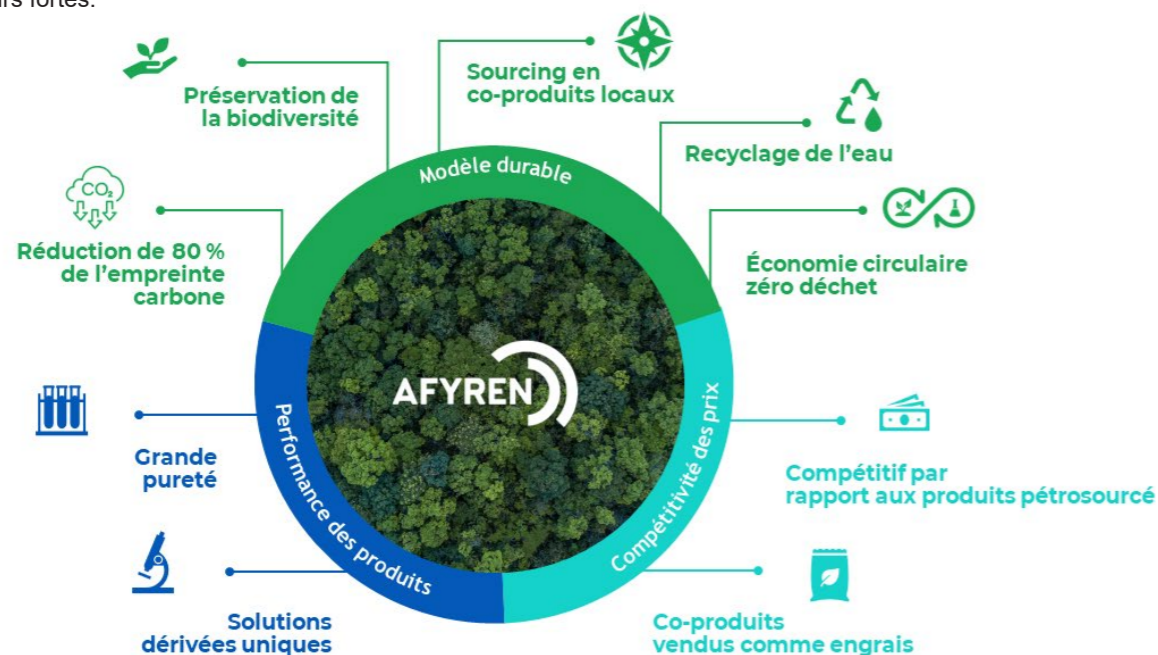
Description du modèle économique

Depuis sa création, AFYREN entend être une entreprise innovante et responsable comme le traduit sa raison d'être:

“ **Rendre possible une industrie bas carbone, circulaire et régénérative en apportant des solutions biosourcées bâties pour et avec notre environnement.** ”

La particularité et la force du modèle d'AFYREN est de reposer sur un tryptique solide qui associe aussi bien compétitivité, performance et durabilité des produits.

Le modèle d'affaires AFYREN est érigé autour de cette raison d'être avec des ressources et un savoir-faire unique, qui permettent de créer de la valeur pour notre économie et notre environnement, tout en s'appuyant sur une mission claire, une stratégie bien définie et des valeurs fortes.



RESSOURCES

- Richesses humaines de 100+ collaborateurs** mobilisés autour de nos valeurs et de notre Raison d'être
- Implantations**: 3 sites en France dont une usine de 16kt d'acides et un centre de R&D. Un plan de développement international
- Savoir-faire**: Une technologie fermentaire propriétaire AFYNERIE® fruit de 12 années de R&D. 10 familles de brevets
- Matières premières renouvelables**: Coproduits de biomasse disponibles localement n'entrant pas en compétition avec l'alimentation humaine
- Ressources financières**: Plus de €150 millions de financements obtenus depuis la création d'AFYREN auprès de partenaires financiers long terme

FABRICATION DE PRODUITS BIOSOURCÉS

En alternative aux produits traditionnels issus du pétrole. Un modèle industriel «build and operate» avec la RSE et l'excellence opérationnelle au cœur des process



VALEUR CRÉÉE

- Une équipe diversifiée et formée**: 39% de femmes, 98% des collaborateurs ont suivi au moins une formation en 2023
- Un ancrage territorial et industriel**: 60 emplois directs et 200 indirects dans l'Est de la France. Des projets internationaux créateurs d'emplois locaux
- Des innovations et solutions pour nos clients**: 7 acides 100% biosourcés, 1 engrais riche en potassium, 12 partenaires dans le consortium européen AFTER-BIOCHEM, > €165 millions de chiffre d'affaires contractualisés
- Un impact environnemental réduit**: Division par 5 de l'empreinte carbone, 0 déchet industriel, Consommation d'eau limitée, Approche d'économie circulaire
- Un plan de croissance rentable**: 3 unités de production, >€150 millions de chiffre d'affaires cumulé⁽¹⁾, ~30% de marge d'EBITDA cible⁽²⁾

(1) Correspond aux CA combinés des unités de production
 (2) EBITDA courant du Groupe

1.1.3. Stratégie RSE et engagements

Pour servir la raison d'être de l'entreprise, trois piliers et neuf engagements RSE ont été définis sur la base de l'analyse de matérialité réalisée en 2021. En 2023, une vingtaine d'indicateurs de performance de pilotage ont été définis et validés par le Conseil d'Administration d'AFYREN, avec une sélection de 6 indicateurs globaux stratégiques pour rendre compte de la stratégie RSE et la vision à moyen terme de l'entreprise aux parties prenantes externes.

1 : Produits et Innovation

100 % de nos solutions présentent un avantage en termes de durabilité pour l'industrie et les consommateurs

/5
 Empreinte carbone des produits par rapport au marché du pétrosourcé

0%
 Part des matières premières d'origine biosourcée faisant concurrence aux aliments destinés à la nutrition humaine

AMBITION À MOYEN TERME

- Production de ~70k tonnes/an d'acides biosourcés
- 100% des produits ont une meilleure analyse de cycle de vie (ACV) que ceux du marché
- Matières premières biosourcées non utilisées pour l'alimentation humaine

2 : Opérations et gouvernance

Développement industriel adapté à la trajectoire "Net Zero" et à l'optimisation de la circularité

2ème
 Estimation de la Corporate Carbon Footprint Intensité de carbone

100%
 Part des matières premières biosourcées provenant de résidus

AMBITION À MOYEN TERME

- 3 usines avec un approvisionnement énergétique optimisé
- Économie de 130 000 tonnes de CO² dans la chaîne de valeur
- 100% de la biomasse utilisée comme matière première issue d'un approvisionnement durable

3 : Salariés et parties prenantes

Une équipe engagée et connectée, dans un environnement sûr

6,1
 Taux d'incidents enregistrables (TRIR)

35%
 Proportion de femmes occupant des postes de direction

AMBITION À MOYEN TERME

- Création de centaines d'emplois industriels locaux qualifiés au sein d'une équipe multiculturelle et diversifiée, pleinement engagée et dans un environnement sûr (politique 0 accidents).

PILIER I - PRODUITS & INNOVATION

RÉSULTAT 2023

100 % DE NOS SOLUTIONS PRÉSENTENT UN AVANTAGE EN TERMES DE DURABILITÉ POUR L'INDUSTRIE ET LES CONSOMMATEURS

1.1 Placer l'éco-conception au cœur de notre innovation	Part des produits commerciaux analysés par ACV	100%
	Part des projets d'innovation avec un bénéfice de durabilité	100%
1.2 Proposer des alternatives à faible teneur en carbone aux ressources fossiles	Capacité de production installée de produits biosourcés	16 kT/an
	Empreinte carbone moyenne de nos produits biosourcés clés vs petro	-80%
1.3 Mettre sur le marché des produits biosourcés ou naturels à forte valeur sociétale	Part de nos produits commerciaux ayant une certification de durabilité	100%
	Part de nos matières premières en compétition directe avec l'alimentation humaine	0%

PILIER II - OPÉRATIONS & GOUVERNANCE

RÉSULTAT 2023

UN DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ADAPTÉ À LA TRAJECTOIRE "NET ZERO" ET À L'OPTIMISATION DE LA CIRCULARITÉ

2.1 Réduire notre empreinte carbone	Intensité carbone (tonnes de CO ₂ émises / tonne de produit fabriqué ²)	NA ²
	Distance maximum entre usine et matières premières biosourcées	<350 km
	Consommation énergie (KWH)	7860,5 MWh
2.2 Préserver la planète et ses ressources en inscrivant notre activité dans l'économie	Part des matières premières renouvelables issues de coproduits	100%
	Part des déchets industriels valorisés	NA ³
	Nombre de nouveaux substrats biosourcés testés au laboratoire	24
2.3. Viser l'excellence dans toutes nos opérations	Evaluation extrafinancière	Ethifinance 83/100
	Action de structuration de la gouvernance	Comités d'audit et RSE

PILIER III - COLLABORATEURS & PARTIES PRENANTES

RÉSULTAT 2023

UNE ÉQUIPE ENGAGÉE, CONNECTÉE ET EN SÉCURITÉ

3.1 Garantir un environnement sûr pour tous nos employés et notre voisinage	TRIR (par 200000 heures travaillées)	6 (AFYREN Group)
3.2 Offrir un environnement de travail motivant et épanouissant à tous nos employés, sans distinction	Part des femmes dans les positions de management	36%
	Taux de participation baromètre RH	97%
3.3 S'engager pleinement dans nos régions d'exploitation en développant le secteur de la bioéconomie et en travaillant avec nos parties prenantes externes	Nombre de nouveaux projets de développement ⁴	3
	Action de dialogue ou collaboration avec parties prenantes	Matérialité, audition CESER
	Nombre d'emplois industriels et qualifiés créés	75 à Carling st Avold

Nota Bene : les données du tableau concernent l'ensemble de la fabrication des produits clés d'AFYREN : acides carboxyliques 100% biosourcés

Note

²L'intensité carbone ne pourra être mesurée qu'en production industrielle effective ; en 2023, l'entreprise a cependant réalisé son premier bilan carbone scope 1, 2, 3 et un bilan estimatif (voir section 2.3.2)

³Le modèle d'AFYREN « zéro déchet industriel » permet une valorisation complète des coproduits de fabrication. Cet indicateur n'est pas encore mesurable en période pré production (voir section 6.3.3 pour précisions)

⁴Sur un pipe d'une dizaine de projets de développement

En participant en 2023 au parcours Bassin Lyonnais de la Convention des Entreprises pour le climat (CEC), AFYREN a réitéré son constat de l'ampleur et l'urgence des enjeux environnementaux et sociétaux ainsi que de sa responsabilité en tant qu'acteur industriel en croissance.

AFYREN a aussi mieux pris conscience de son potentiel d'impact vers un futur bien plus ambitieux et régénératif, grâce à son modèle totalement connecté au vivant de l'amont à l'aval.

Aujourd'hui, les priorités sont les suivantes :

1 - Un triptyque économie / innovation / écologie

Pérenniser le modèle d'affaires de l'entreprise basé sur le triptyque économie / innovation / écologie; montrer la performance d'AFYREN et prouver qu'il est possible de concilier économie, écologie et compétitivité en créant des usines durables en France.

2 - Un développement dans le respect des limites planétaires

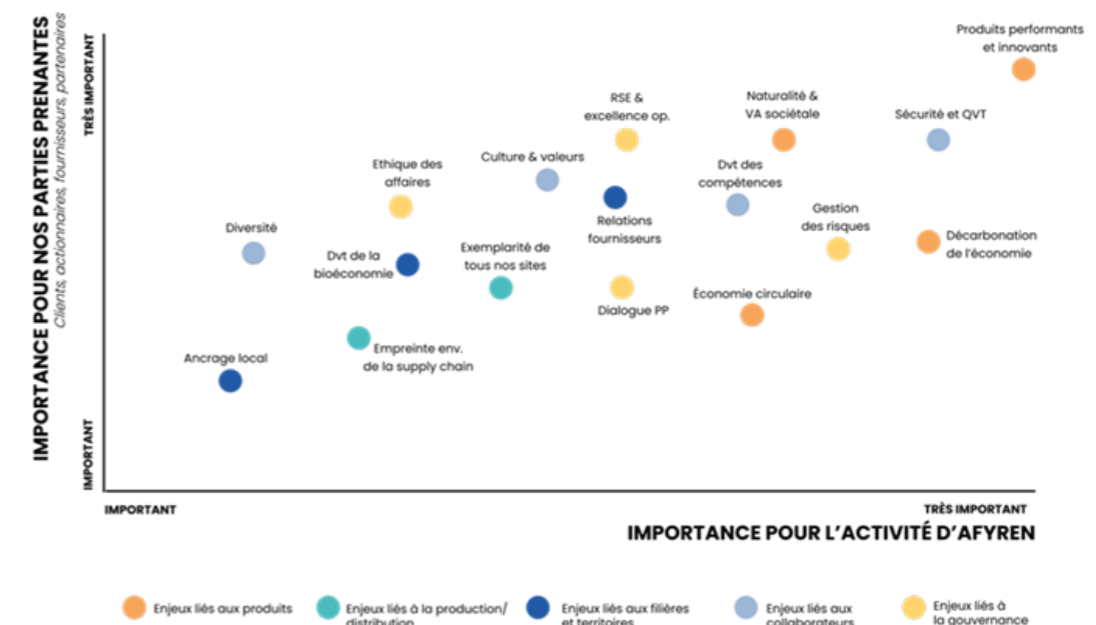
Développer ce modèle pour avoir plus d'impact positif (en volume) dans le respect des limites planétaires ; accepter les renoncements nécessaires et assumer les choix de développement stratégiques.

3 - Un modèle régénératif, créateur de valeur

Aller plus loin en basculant d'un modèle principalement basé sur la préservation des ressources vers un modèle régénératif, créateur de plus de valeur pour la société tout en allant plus loin dans la protection de nos écosystèmes.

1.1.4. Cartographie des parties prenantes et identification des enjeux

Pour garantir l'alignement des engagements et ambitions du Groupe avec les principaux impacts de son activité et les attentes de ses parties prenantes, AFYREN a mené en 2021 une consultation de ses parties prenantes internes et externes. Cet exercice a permis de positionner les principaux enjeux RSE identifiés par AFYREN, au regard de son modèle de création de valeur. L'analyse de matérialité menée en 2021 a permis de cartographier les parties prenantes d'AFYREN, de mener une quinzaine d'entretiens avec elles, et de nouer des relations de confiance avec ces dernières. La collaboration avec celles-ci est un des modes opératoires RSE qu'AFYREN s'est fixé.



Cartographie des parties prenantes :

A l'image de l'exercice de l'analyse de matérialité, AFYREN s'attache à interagir à de nombreux niveaux avec ses parties prenantes. La diversité de ces acteurs et des réalisations en lien constitue une force pour AFYREN.

PARTIES PRENANTES D'AFYREN	RÉALISATIONS (EXEMPLES)
INTERNE	
CSE (AFYREN NEOXY) Collaborateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Réunions/webinaires internes mensuels, évènements axés sur la culture sécurité • Ateliers travail participatifs/ co-construction • Premier baromètre interne auprès de l'ensemble de ses salariés en 2023. Vif succès avec un taux de participation de 97 %.
CLIENTS	
Clients ingrédients biosourcés (nutrition animale, nutrition humaine, arômes & parfums, sciences des matériaux, sciences de la vie et lubrifiants & fluides techniques) et engrais	<ul style="list-style-type: none"> • Dialogue permanent avec les clients pour les informer de l'avancement des opérations, connaître leurs besoins et exigences et échanger sur les bonnes pratiques. En 2023 alors que la production n'avait pas encore démarré, les clients stratégiques d'AFYREN ont renouvelé leur confiance et confirmé leurs engagements commerciaux, pour un CA cumulé sécurisé de plus de 165 millions d'euros.
Partenaires économiques	<ul style="list-style-type: none"> • En 2023, mise à jour du code d'éthique des affaires d'AFYREN
INVESTISSEURS	
Direction Général, Direction Financière, Directrice RSE, Relations investisseurs	<ul style="list-style-type: none"> • Dialogue régulier avec la communauté financière via des webinaires, roadshows, forums (12 au total en 2023 dont 8 généralistes, 3 avec un focus ESG et 1 dédié aux actionnaires individuels), visites de sites (dont deux journées ouvertes aux investisseurs institutionnels et individuels en 2023), lettres aux actionnaires (2 numéros en 2023)
FOURNISSEURS	
Fournisseurs de biomasse Fournisseurs de réactifs Fournisseurs d'équipements	<ul style="list-style-type: none"> • Dialogue permanent avec les fournisseurs stratégiques d'AFYREN pour partager les exigences de la société en termes de RSE et éthique des affaires; • En 2023, mise à jour du code de conduite fournisseurs d'AFYREN.
ORGANISATIONS INSTITUTIONNELLES	
Etat Français Agences étatiques Collectivités Organisations professionnelles Organes européens	<ul style="list-style-type: none"> • Ancrage territorial d'AFYREN via des plateformes comme le biopôle à Clermont Ferrand et la plateforme industrielle Chemesis à Carling Saint Avold. La Société a bénéficié du soutien de nombreux partenaires et acteurs institutionnels locaux et nationaux (Région AURA, Région Grand Est, French Tech 120, pôle B4C, pôle Axelera, START Industrie). • Partenariat avec l'IUT de Saint Avold, Pole Emploi et OPCO 21, France Chimie Grand Est dans le recrutement local des opérateurs de production début 2022 via la méthode MRS. • AFYREN est présent dans diverses organisations professionnelles visant à faire progresser la prise en compte industrielle des enjeux de durabilité, et notamment au sein de plusieurs pôles de compétitivité, de l'Association Chimie du Végétal ou dans le groupe de travail Bioéconomie mis en place dans le cadre du Business Act de la région Grand Est. • Soutien du projet AFTERBIO-CHEM (voir ci-dessous) par la Commission européenne et le partenariat public privé « European Joint Undertaking Bio Based Industry » (BBI-JU) qui subventionne à hauteur de 20 millions d'euros ce projet qui durera jusqu'en 2025.



Partenariats et collaboration avec les parties prenantes

AFYREN a depuis toujours appuyé son développement sur la collaboration avec les acteurs de l'ensemble de la filière bioéconomie, de l'amont agricole aux secteurs aval variés, pour faire émerger une nouvelle chaîne de valorisation de la biomasse.

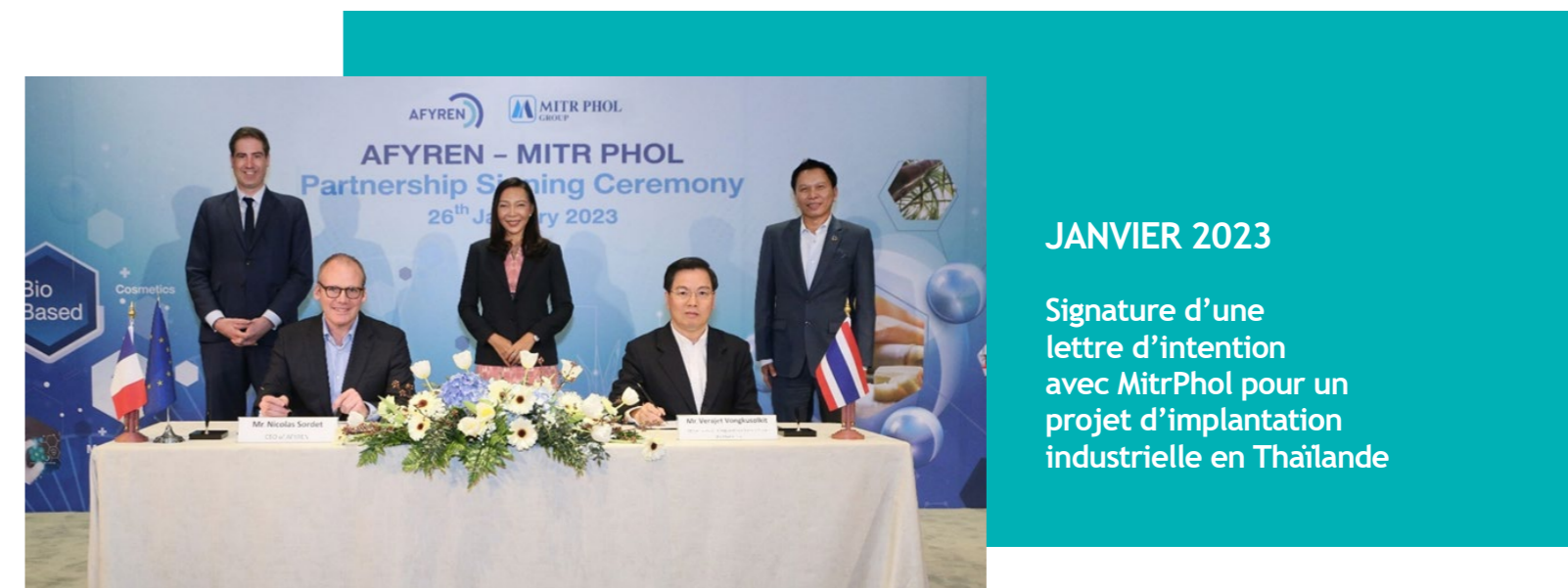
●● En **amont** pour l'approvisionnement en matières premières :
Avec **Südzucker** en Europe (coproduits de betterave sucrière)
Plus récemment avec **Mitr-Phol** en Asie (coproduits de canne à sucre).

●● En **aval**, pour développer des solutions durables pour l'agriculture :
Partenariat avec **Terrial** (numéro 1 français de la fertilisation organique) pour la fourniture d'un engrais riche en potassium utilisable en agriculture biologique.
Partenariat avec **Céaritis** (startup innovante dans le domaine du biocontrôle), pour la mise sur le marché d'un dispositif de lutte contre les ravageurs, durable et efficace pour les agriculteurs.

Plus largement, AFYREN est à l'origine d'un partenariat inédit avec des acteurs clés de la bioéconomie : 12 entreprises européennes (Südzucker AG, Technip Energies, Kemin Europa NV, Terrial, Sphera, Pole Bioeconomy For Change, PNO Consultants, Firmenich SA, Fiabila, Suez Groupe et Celanese Europe BV), rassemblées autour d'un projet innovant visant à construire la 1ère bioraffinerie du genre en Europe : le projet AFTER-BIOCHEM.



La volonté d'internationalisation d'AFYREN s'appuie également sur cette démarche de collaboration avec des parties prenantes. Le projet en Asie en est une bonne illustration. AFYREN est ainsi engagée dans un processus pour la création d'une coentreprise en Thaïlande avec Mitr-Phol le troisième groupe sucrier mondial, visant à la création d'une usine d'acides carboxyliques biosourcés à proximité de Bangkok. Ce projet cible le marché asiatique qui représente 25 % du marché mondial des acides carboxyliques.



JANVIER 2023

Signature d'une lettre d'intention avec MitrPhol pour un projet d'implantation industrielle en Thaïlande



OBJECTIFS DÉVELOPPEMENT DURABLE ONU

Le groupe AFYREN adhère pleinement aux principes du Pacte Mondial des Nations Unies en matière de droits de l'homme, travail, environnement et de lutte contre la corruption et son modèle d'affaires contribue par ailleurs à la réalisation de plusieurs Objectifs de Développement Durable des Nations Unies.

1.1.5. Identification et gestion des risques / système de management

Les procédures d'identification et d'évaluation des risques importants sont décrites dans le paragraphe 2.9 du Rapport Financier Annuel 2023. Dans son analyse interne des risques, AFYREN distingue deux grandes catégories de risques : les risques liés à la stratégie et les risques liés à l'exécution de celle-ci. La première catégorie est du ressort de la direction (Comité exécutif) et s'articule autour de trois analyses faisant l'objet d'une revue annuelle : l'analyse de type SWOT d'AFYREN, une analyse macro de type PESTEL et une analyse concurrentielle.

Les risques d'exécution de la stratégie, d'une nature plus opérationnelle, s'organisent en 3 catégories :

Les risques projets, sous la responsabilité des Directeurs de projets sont évalués de façon régulière, à un rythme mensuel ou trimestriel en fonction de l'état d'avancement ;

Les risques opérationnels liés à la performance globale de l'entreprise, sous la responsabilité d'un Responsable du programme « AFYREN Global Performance », font l'objet de revues semestrielles ;

Les risques liés à l'opération des usines, sous la responsabilité des Comités de direction usine font aussi l'objet de revues trimestrielles.

Chacun des responsables a la charge de l'identification et de la documentation des risques dans un outil de reporting dédié, qui sert de support à la cartographie de risques.

Celle-ci repose en particulier sur la cotation des risques, fruit de l'évaluation de la gravité (5 niveaux sur une échelle de 1 à 16) multipliée par la probabilité (5 niveaux sur une échelle de 1 à 16) du risque. De manière standard, les risques font l'objet d'un dispositif de maîtrise, et une attention plus particulière est apportée aux risques cotés (> ou = 64), qui font l'objet de plans d'actions avec revue périodique par le Comité exécutif. Une fois le plan d'action mis en place, des revues régulières sont organisées dans une logique d'amélioration continue.

RISQUES LIÉS AU SECTEUR D'ACTIVITÉ DU GROUPE

Risques liés à l'environnement concurrentiel dans lequel opère AFYREN
Risques liés aux spécifications, standards de certification et normes de qualité des produits du Groupe
Risques liés à l'approvisionnement en matières premières et en énergie, incluant le risque climatique
Risques liés à l'absence de débouchés commerciaux ou la dépendance vis-à-vis de certains clients

RISQUES LIÉS À LA STRATÉGIE ET AU MODÈLE ÉCONOMIQUE « BUILD AND OPERATE »

Risques liés au développement futur, y compris à l'international
Risques liés à la construction et au démarrage des usines

RISQUES LIÉS À LA SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE

Risques liés à la liquidité, aux besoins de financement et à l'endettement
Risques de change

RISQUES D'ATTEINTE À L'IMAGE DU GROUPE

RISQUES LIÉS AUX RESSOURCES HUMAINES

Risques liés aux besoins de recrutement du Groupe
Risques liés au besoin de rétention des personnes clés

RISQUES LIÉS À LA CYBERCRIMINALITÉ ET AUX SYSTÈMES D'INFORMATION

RISQUES JURIDIQUES ET RÉGLEMENTAIRES

Risques liés à l'environnement réglementaire
Risques liés à la propriété intellectuelle

Tableau récapitulatif des différents risques

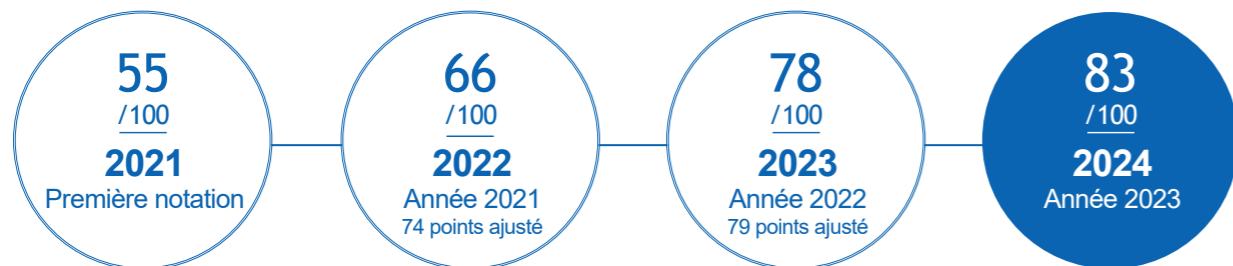


Le programme AFYREN Global Performance permet la mise en place d'un système de management intégré QHSE et performant. Cela permet de déployer les outils et processus nécessaires à l'obtention des certifications environnementales et d'excellences industrielles telles que ISO 9001, ISO 14001, le référentiel **Responsible Care®** mais aussi les certifications GMP+, FSSC22000 et ISCC+.

Sabine DOSSAT
Responsable QHSE AFYREN

AFYREN met en œuvre un système de gestion des processus certifié sur chacun de ses sites industriels et s'assure que la technologie utilisée permette de fabriquer des produits conformes aux normes et réglementations en vigueur sur les zones de commercialisation. Le Groupe a également mis en place une politique de certification volontaire visant à obtenir tous les standards requis par ses clients, mais également à obtenir des certifications complémentaires qui pourront s'avérer différenciantes à l'avenir, et ainsi renforcer notre avantage concurrentiel, comme les attestations Cosmos, Ecocert, Kosher et Halal pour ses produits. Les analyses de cycle de vie (ACV) cradle-to-gate réalisées périodiquement sur l'ensemble du portefeuille de produits permettent aussi de comprendre leurs impacts environnementaux.

Le Groupe a déjà obtenu quatre évaluations extra-financières Ethifinance, en constante progression depuis 3 ans (83/100 en 2024 sur l'exercice 2023, ce qui correspond à un niveau PLATINE, la plus haute distinction délivrée par Ethifinance.



Par cette politique de certification volontaire, AFYREN cherche également à identifier les enjeux ESG présentant des risques financiers pour la société, et à réduire autant que possible ses impacts sur l'environnement et la société. Le Groupe a d'ores et déjà obtenu le label EcoVadis (61/100 en 2023, médaille d'argent) la plaçant ainsi parmi les 21% entreprises les plus performantes sur les thématiques RSE sur plus de 85 000 entreprises évaluées dans le monde.

AFYREN prévoit de réaliser une analyse de double matérialité en 2025. Cet exercice sera l'occasion pour AFYREN de mettre à jour la liste de ses sujets matériels et de détailler plus précisément les impacts, risques et opportunités associés à chacun de ces sujets

RECONNAISSANCES & DISTINCTIONS

Depuis sa création AFYREN a été lauréate de nombreux prix pour récompenser son innovation, et notamment :

- Le **concours Mondial d'Innovation 2030** dans la catégorie « Protéines végétales et chimie du végétal » par deux fois en 2014 et 2017
- Le **concours Cleantech 2015**
- Le **label "Efficient Solution"** de la fondation Solar Impulse (2019)
- Le **trophée de la Bioéconomie Grand Est** (2020) ;
- Le **prix start-up de l'année** en région Auvergne Rhône-Alpes de **Ernst and Young** (2021)
- Le **prix innovation du concours Innovana** de la région Grand Est (2022)
- Le **prix Tech for Good Awards** catégorie Ressources (2022)
- Le **trophée RSE AURA catégorie écoconception** (2022)
- Le **trophée nouveaux services AFTER BIOCHEM SUEZ** (2022)
- Le **prix Pierre Potier** sous l'égide de France Chimie et du ministère de l'économie (2023)
- Le **prix Responsible Care** France Chimie Catégorie "Sociétal" (2023)
- Le **trophée coup de coeur** Usine Nouvelle (2023)

Les **ails de cristal** Lorraine (2023)

1.2. LA RESPONSABILITÉ, LIGNE FORTE DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES D'AFYREN

1.2.1. Le rôle des organes d'administration, de direction et de surveillance

Dès le lancement de l'entreprise, les dirigeants d'AFYREN ont souhaité accorder une place très importante au développement durable. La RSE a donc été intégrée très tôt au sein de la stratégie opérationnelle, avec la nomination d'une Directrice RSE (Chief Sustainability Officer) au sein du Comité Exécutif d'AFYREN depuis 2021, afin de lui garantir un impact maximal.



En intégrant très tôt la RSE au cœur de sa stratégie, AFYREN a choisi d'écrire sa propre histoire, de se donner les moyens de développer l'entreprise en restant en phase avec sa raison d'être. C'est une façon de protéger son offre de valeur et son modèle durable unique et de préparer le futur, tout en donnant du sens au présent.



Caroline PETIGNY
Directrice RSE et Affaires publiques AFYREN

Pour organiser sa gouvernance, le Conseil d'administration de la Société a décidé de se référer au code de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites tel qu'il a été publié en septembre 2021 par Middlednext (le « Code Middlednext ») et validé en tant que code de référence par l'Autorité des Marchés Financiers.

La gouvernance d'AFYREN est assurée par le Conseil d'administration et ses trois comités (Comité des Rémunérations, Comité RSE et Comité d'Audit).

ORGANES DE GOUVERNANCE

Conseil d'Administration (CA)	Déterminer les orientations stratégiques de la Société, veille à leur mise en œuvre conformément à son intérêt social en prenant en considération les enjeux sociaux et environnementaux de son activité
Comité RSE (rapporte au CA)	Accompagner la Société dans la mise en place d'une stratégie RSE ambitieuse et adaptée et de faciliter les prises de décision sur ces enjeux, notamment les sujets liés aux 5 piliers de la RSE (gouvernance, économie, social, sociétal et environnement).
Comité d'audit (rapporte au CA)	Assurer, sous la responsabilité exclusive et collective des membres du Conseil d'administration, le suivi complet des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations comptables, financières ainsi que le contrôle interne et la gestion des risques
Comité de rémunération (rapporte au CA)	Accompagner la Société dans la mise en place d'une politique de rémunération et ses objectifs associés, ainsi que la définition et évolutions des structures de rémunération des dirigeants ainsi que la nomination d'administrateurs indépendants.
Comité exécutif (COMEX)	Construit et pilote la stratégie d'AFYREN
Comité Social et Economique (CSE) d'AFYREN NEOXY	Relayer les préoccupations en matière de salaires, de droit du travail et de conventions et accords collectifs

Composition du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration d'AFYREN est composé de sept membres :

- Un membre exécutif (Nicolas Sordet) et six membres non-exécutifs ;
- Deux administrateurs indépendants (Stefan Borgas et Patrizia Marraghini) et cinq membres non-indépendants ;
- Deux femmes (Caroline Lebel et Patrizia Marraghini) et cinq hommes.

Le Conseil d'Administration ne compte pas de représentant des salariés.

En 2023, le Conseil d'Administration s'est réuni 7 fois, avec un taux de participation de 100%.

SEPTEMBRE 2022

Conseil d'Administration
d'AFYREN

Inauguration de l'usine
AFYREN NEOXY



Composition du Comité RSE

Mis en place en 2022, le Comité RSE d'AFYREN est composé de deux membres du conseil d'administration et piloté par la Directrice RSE de l'entreprise. Plusieurs membres interviennent en tant qu'invités permanents et des experts peuvent intervenir selon l'agenda prévu:

- Caroline Lebel (Présidente du Comité RSE, Membre du CA) ;
- Nicolas Sordet (Directeur Général d'AFYREN, Membre du CA) ;
- Caroline Petigny (Directrice RSE et Affaires Publiques, membre du COMEX d'AFYREN) ;
- Patrizia Marraghini (administratrice indépendante, Présidente du Comité d'Audit d'AFYREN, Membre du CA)
- Delphine Lebidois, Directrice Juridique d'AFYREN, référente éthique du groupe.
- Léa Bassegoda, Directrice des Ressources Humaines d'AFYREN, Membre du COMEX
- Mark Reinhard, Responsable des Relations investisseurs d'AFYREN

Rôles et responsabilités du Conseil d'Administration et du Comité RSE dans le contrôle de la procédure de gestion des impacts, risques et opportunités matériels

Le Conseil d'administration détermine les orientations stratégiques de la Société, veille à leur mise en œuvre conformément à son intérêt social en prenant en considération les enjeux sociaux et environnementaux de son activité.

Les principales réalisations de l'entreprise en matière d'ESG en 2023 et abordées par le Conseil d'Administration au cours de l'exercice 2023 ont été :

- Le premier baromètre interne (AFYREN Global People Survey) réalisé en janvier 2023;
- La participation d'AFYREN à la Convention des Entreprises pour le Climat 2023
- La mise en place en septembre 2023 d'un nouveau plan d'incitation long-terme à destination de certains salariés et mandataires sociaux, incluant un volet extra-financier à horizon 2025 ;
- Le premier bilan carbone d'AFYREN ;
- Le nouveau code d'éthique d'AFYREN et la mise en place d'un process et outil de traitement des alertes
- La stratégie reporting et communication RSE, et la définition des KPI stratégiques et opérationnels RSE d'AFYREN en décembre 2023
- La notation extra-financière de 78/100 donnée par Ethifinance en mars 2023 pour l'année 2022, en progression de 6 points par rapport à l'année précédente ;

- La médaille d'argent obtenue en octobre 2023 lors de première notation Ecovadis d'AFYREN, grâce à son score de 61/100 (médaille d'argent).

La « Charte du Comité RSE » précise que « le comité RSE traitera des sujets liés aux 5 piliers de la RSE : gouvernance, économie, social, sociétal et environnement.

Le Comité RSE, créé en 2022, a les rôles et responsabilités suivants :

- Étudier la stratégie RSE et vérifier la cohérence avec la stratégie globale
- Avoir une analyse critique et des recommandations et/ou plan de remédiation ;
- Faire des propositions sur l'orientation de la stratégie RSE de la Société ;
- Revoir le reporting RSE et des procédures de reporting ;
- Rendre compte au CA de la stratégie et de la performance RSE et soumettre des propositions ;
- Soutenir le responsable RSE de la Société sur des chantiers spécifiques.

En 2023, le Comité RSE s'est réuni quatre fois avec un taux de participation de 100%, et a présenté deux fois au Conseil d'Administration d'AFYREN les risques ESG identifiés, ainsi que les résultats et l'efficacité des politiques, actions, métriques et cibles ESG.

1.2.2. Déclaration sur la diligence raisonnable

La démarche de durabilité et la stratégie d'AFYREN portent le processus de diligence raisonnable de la société en ce qui concerne ses sujets de durabilité matériels.



2.1. STRATÉGIE

- 2.1.1. Comprendre et maîtriser nos émissions
- 2.1.2. Identification des impacts, risques et opportunités liés au changement

2.2. GESTION DES IMPACTS, RISQUES ET OPPORTUNITÉS

- 2.2.1. Émettre moins de GES, dans nos process et pour nos clients
- 2.2.2. Actions et ressources en matière de décarbonation et de culture de la transition climatique

2.3. INDICATEURS ET OBJECTIFS

- 2.3.1. Consommation d'énergie et mix énergétique
- 2.3.2. Bilan Carbone sur les scopes 1, 2 et 3
- 2.3.3. Évaluation des impacts financiers (risques et opportunités) liés au changement climatique



C H A P I T R E D E U X

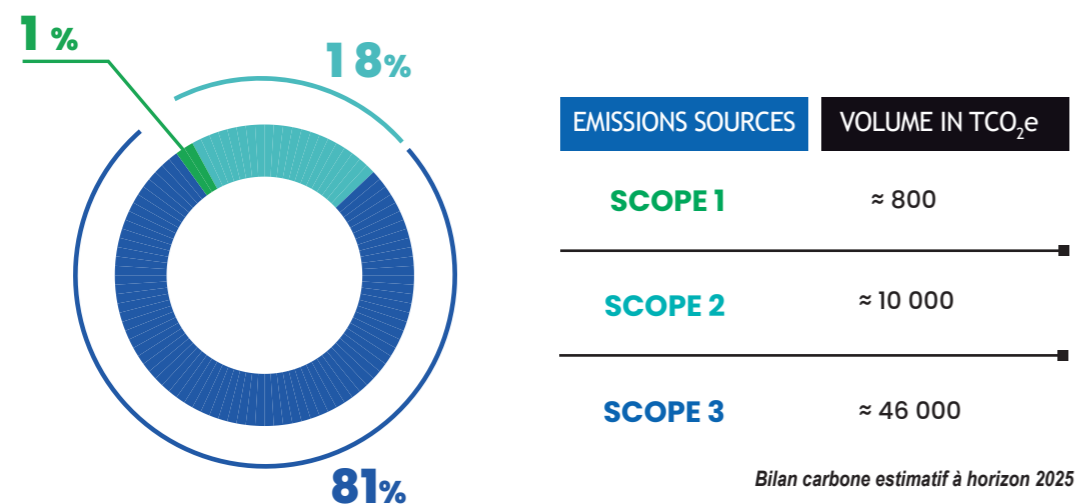
AGIR POUR UNE INDUSTRIE BAS CARBONE

2.1. STRATÉGIE

2.1.1. Comprendre et maîtriser nos émissions

La production industrielle étant à son début, les émissions actuelles de gaz à effet de serre (GES) d'AFYREN ne sont pas représentatives de l'impact futur de l'entreprise par simples projections. Il est donc difficile pour AFYREN de prévoir dès 2023 la quantité de gaz à effet de serre qui sera émise à pleine capacité de production et par conséquent d'esquisser un plan de transition.

AFYREN a malgré tout réalisé en 2023 un bilan carbone corporate de ses scopes 1, 2 et 3 mesurant ses émissions effectives. AFYREN a de plus estimé les émissions futures du site de Saint Avold lorsqu'il sera en production à pleine capacité et que ses émissions de GES auront augmenté en conséquence. Cela permet à l'entreprise de se projeter et d'identifier très en amont les principaux pôles d'émissions ; le scope 3 représente 75% des émissions, avec une forte prédominance des matières premières. La société a décidé de suivre également son intensité carbone à partir de 2024.



Encore au début de son histoire industrielle, AFYREN n'est pas aujourd'hui dans une optique de transition mais plutôt de définition d'un développement le moins émissif possible dès le départ. Pour ce faire, AFYREN a par exemple implanté son premier site de production à Saint Avold (Moselle), au plus près de ses sources d'approvisionnement en matières premières et de ses marchés, et cherche déjà à réduire les futures émissions de GES de son procédé de fabrication.

Le plan stratégique d'AFYREN vise dans un premier temps la construction et l'exploitation de trois unités de production. Dès que la première unité aura atteint sa pleine capacité de production, AFYREN prévoit de préciser son plan de développement en intégrant la compatibilité avec l'accord de Paris, en phase avec un objectif de neutralité carbone globale.

D'ici là, l'objectif climatique d'AFYREN est de parvenir à une compréhension plus fine de son impact grâce à la réalisation annuelle de bilans carbone corporate (scope 1, 2, 3). Le plan de gestion climatique sera ensuite construit sur la base de cette connaissance approfondie.

Enfin, en proposant à ses clients des produits biosourcés en remplacement de produits pétro-sourcés, AFYREN les aide à réduire leurs propres émissions de GES (via leur scope 3), et contribue donc directement au plan de transition de l'industrie chimique. Sur la base du calcul prédictif de l'empreinte carbone de ses produits, le Groupe estime ainsi que les produits issus de sa première usine (16 000 tonnes d'acides biosourcés) permettront d'éviter l'émission de près de 30 000 tCO₂e par an en remplaçant leurs équivalents pétro-sourcés dans la chaîne de valeur.

2.1.2. Identification des impacts, risques et opportunités liés au changement climatique

Pour AFYREN, les principaux risques environnementaux sont liés à l'approvisionnement en matières premières et en énergie, incluant le risque climatique.

Les impacts climatiques d'AFYREN sont identifiés grâce à l'analyse de matérialité réalisée en 2021, aux bilans carbone corporate annuels ainsi qu'aux analyses de cycle de vie (ACV) cradle-to-gate réalisées périodiquement sur l'ensemble de son portefeuille de produits. Les principaux postes d'émissions de gaz à effet de serre sont liés à l'achat de matières premières.

La transition écologique est aussi source d'opportunités pour AFYREN. Le Groupe contribue à l'atténuation du réchauffement climatique en fournissant à ses clients des alternatives biosourcées aux acides organiques fabriqués à partir de dérivés du pétrole, qui représentent actuellement la très grande majorité des produits sur le marché.

En s'insérant dans le cycle court du carbone, le cycle du carbone biogénique, les produits AFYREN entraînent un effet puits de carbone, essentiel dans la réduction de l'intensité carbone du produit.

Ces alternatives biosourcées étant une solution d'approvisionnement décarbonée pour de nombreuses industries, AFYREN prévoit une augmentation importante de la demande pour ses produits à moyen et à long terme, dans le contexte actuel de recherche d'alternatives face à l'urgence climatique.

LE CARBONE BIOGÉNIQUE: QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le carbone biogénique correspond au carbone stocké, séquestré et émis par la matière organique, la biomasse. En d'autres mots, le carbone biogénique est le carbone fixé par la plante lors du processus de photosynthèse à partir du CO₂ de l'air. Les matières premières biogéniques les plus courantes sont les arbres, les plantes et le sol, qui absorbent du carbone dans le cadre de leur cycle de vie, lors de la photosynthèse. Les carbones biogéniques proviennent donc de l'atmosphère et arrivent par un cycle court, c'est-à-dire avec un temps de renouvelabilité court, dans le produit fini. Les carbones non biogéniques désignent le carbone stocké dans les combustibles fossiles, tels que le pétrole, le charbon et le gaz.

2.2. GESTION DES IMPACTS, RISQUES ET OPPORTUNITÉS

2.2.1. Émettre moins de GES, dans nos process et pour nos clients

AFYREN participe à l'atténuation du changement climatique en proposant des alternatives biosourcées à des produits habituellement fabriqués à partir de dérivés du pétrole. Ses solutions émettent ainsi en moyenne cinq fois moins de gaz à effet de serre que les produits concurrents (voir l'analyse de cycle de vie des produits AFYREN <https://afyren.com/analyse-cycle-de-vie-des-produits/>).

Pour aller plus loin, et afin de se prémunir contre les risques, de saisir les opportunités et d'agir sur ses impacts environnementaux et sociaux, le groupe AFYREN s'attache à intégrer les réflexions sur son impact climatique (comme sur l'ensemble de ses impacts environnementaux) très en amont dans ses nouveaux projets. Par exemple, l'accès à un approvisionnement et à une énergie moins carbonée sont des critères essentiels dans le choix d'implantation d'AFYREN sur un nouveau site. En matière de recherche et développement, une analyse d'empreinte carbone simplifiée est toujours prise en compte dans la décision de poursuivre ou non un projet. Seuls ceux présentant une amélioration par rapport à l'existant passent l'étape de sélection.



De manière générale, la mesure de la performance d'une société doit reposer sur des critères environnementaux, sociétaux autant qu'économiques. Chez AFYREN, notre conviction est que tous ces sujets sont intimement liés. Ainsi, les choix de sélection des projets d'AFYREN reposent sur une analyse consolidée extra-financière et financière. L'impact climatique via l'analyse d'une performance carbone, fait évidemment partie de ces sujets majeurs, mais ce n'est pas le seul.



Maxime CORDONNIER
Directeur Financier AFYREN

2.2.2. Actions et ressources en matière de décarbonation et de culture de la transition climatique

Les leviers de décarbonation employés par AFYREN sont variés et nombreux.

Décarbonation de la chaîne d'approvisionnement

En premier lieu, le poste d'émissions de gaz à effet de serre le plus important étant l'achat de matières premières, AFYREN travaille à décarboner sa chaîne d'approvisionnement. Les critères pris en compte dans le processus d'achats des matières premières sont notamment :

- La proximité géographique avec le lieu de production ;
- L'absence de déforestation et d'impact sur l'usage des sols associés à la production grâce au recours à des résidus de production agricole comme matière première ;
- La compatibilité des matières premières avec des certifications internationales liées à la durabilité des chaînes d'approvisionnement (telles que International Sustainability Carbon Certification+).

La société encourage également ses fournisseurs à diminuer leur empreinte environnementale et a sélectionné pour ses approvisionnements stratégiques de biomasse des acteurs engagés dans le développement durable. Un dialogue a par exemple été initié avec Südzucker, partenaire majeur d'AFYREN pour ses approvisionnements en co-produits de betterave à sucre, sur divers sujets tels que la biodiversité, l'optimisation des transports et la consommation énergétique.

Réduction et amélioration des approvisionnements d'énergie sur ses sites industriels

De manière générale, l'entreprise essaie de minimiser sa consommation d'énergie sur les postes les plus intensifs. Dès la conception de l'usine AFYREN NEOXY, ces enjeux ont été pris en compte au travers, par exemple, de la mise en place de boucles de récupération de chaleur sur certains équipements. Un diagnostic plus précis pourra être réalisé dans les années à venir pour identifier les prochains axes d'amélioration en efficacité énergétique.

Par ailleurs, AFYREN souhaite utiliser une énergie renouvelable dans les années à venir. En ce sens, la future usine thaïlandaise d'AFYREN pourrait bénéficier d'un accès à une électricité et une vapeur d'origine renouvelable et bas carbone, produites par cogénération de biomasse, renforçant le modèle de bioraffinerie et d'économie circulaire.

Engagement des collaborateurs

Les employés d'AFYREN partagent un engagement fort pour la transition écologique et le développement de produits bas carbone. Cette motivation se retrouve souvent dans des pratiques individuelles qui sont aussi encouragées par l'entreprise, comme le fait de privilégier les transports en commun ou les mobilités douces pour se rendre sur leur lieu de travail et à covoiturer pour les déplacements intersites (planning partagé).

AFYREN assume son rôle de précurseur en diffusant de la connaissance pour améliorer la compréhension des causes et mécanismes du changement climatique.

Ainsi, afin de sensibiliser tous ses collaborateurs, AFYREN organisera en 2024 des Fresques du Climat pour les équipes des sites de Lyon et de Clermont-Ferrand.

Participation à la Convention des Entreprises pour le Climat (CEC)

En 2023, AFYREN a également pris part au Parcours Lyonnais de la CEC. Ce programme de sensibilisation à destination des dirigeants d'entreprise vise à provoquer la bascule des entreprises vers un modèle plus durable et accélérer leur transition. Le directeur général et la directrice RSE d'AFYREN ont participé, avec 70 entreprises du bassin lyonnais, à ce programme de formation et de travail collaboratif intensif. De nombreux experts du climat et du vivant y interviennent. A l'issue du parcours, l'entreprise a publié sa feuille de route régénérative : <https://cec-fdr.softtr.app/feuille-de-route?recordId=recH4xFGurt6bw6dC>.



DÉCEMBRE 2023

Session de clôture de la CEC Bassin Lyonnais et Alpes, Vercors

Objectif

Permettre un développement industriel adapté à la trajectoire "Net Zero" globale. A moyen terme : 3 usines avec un approvisionnement énergétique optimisé. Economie de 130 000 tonnes de CO₂ /an dans la chaîne de valeur.

2.3. INDICATEURS ET OBJECTIFS

2.3.1. Consommation d'énergie et mix énergétique

La consommation d'énergie d'AFYREN a sensiblement augmenté en 2023 du fait du démarrage de ses équipements industriels.

	2021	2022	2023
Consommation totale d'électricité (MWh)	125,70	3 401,80	4 320,01
Consommation totale de pétrole (MWh)	0,00	0,00	0,00
Consommation totale de gaz (MWh)	0,00	2 157,00	3 569,11
Consommation énergétique totale (MWh)	125,70	5 558,80	7 889,12

2.3.2. Bilan Carbone sur les scopes 1, 2 et 3

Le bilan carbone corporate 2023 présenté ci-dessous n'augure pas des émissions futures d'AFYREN. Celles-ci augmenteront nécessairement avec la mise en route d'une production continue et pleine capacité.

	2021	2022	2023
Emissions de gaz à effet de serre pour le scope 1 (tCO ₂ e)	NA	57,00	83
Emissions de gaz à effet de serre pour le scope 2 - <i>location-based</i> (tCO ₂ e)	NA	3,00	672
Emissions de gaz à effet de serre pour le scope 2 - <i>market-base</i>	NA	4,00	689
Emissions de gaz à effet de serre pour les scopes 1 et 2 <i>location-based</i> (tCO ₂ e)	NA	60,00	755
Emissions de gaz à effet de serre pour les scopes 1 et 2 <i>market-based</i> (tCO ₂ e)	NA	61,00	772
Emissions de gaz à effet de serre pour le scope 3 amont (tCO ₂ e)	NA	1519	2615
Emissions de gaz à effet de serre pour le scope 3 aval (tCO ₂ e)	NA	Non relevant	Non relevant
Emissions de gaz à effet de serre pour le scope 3 (tCO ₂ e)	NA	1519	2615
Emissions totales de gaz à effet de serre (tCO ₂ e)	NA	1579	3386

2.3.3. Évaluation des impacts financiers (risques et opportunités) liés au changement climatique

La transition vers une économie moins carbonée représente pour AFYREN une opportunité économique double. D'une part, les acheteurs d'acides organiques vont de plus en plus chercher des solutions moins émettrices de gaz à effet de serre. D'autre part, les mécanismes de régulation vont tendre à soutenir le développement d'alternatives plus durables.



PRÉVENIR ET ÉVITER TOUTE FORME DE POLLUTION

3.1. IDENTIFICATION ET GESTION DES IMPACTS, RISQUES ET OPPORTUNITÉS LIÉS À LA POLLUTION DE L'EAU, DE L'AIR ET DES SOLS

3.2. DES POLITIQUES DE PRÉVENTION À CHAQUE ÉTAPE DE PRODUCTION

3.3. MESURE DES IMPACTS LIÉS À LA POLLUTION

3.3.1. Pollution de l'air, de l'eau et des sols

3.3.2. Évaluation des impacts financiers (risques et opportunités) liés à la pollution

3.1. IDENTIFICATION ET GESTION DES IMPACTS, RISQUES ET OPPORTUNITÉS LIÉS À LA POLLUTION DE L'EAU, DE L'AIR ET DES SOLS

Les activités d'AFYREN, reposant notamment sur la manipulation de produits finis contenant des substances polluantes, exposent le Groupe à des risques d'incidents pouvant entraîner une pollution directe de l'eau, de l'air et des sols. La nature du procédé (chimie verte) permet cependant de limiter très fortement les risques de pollution et le Groupe veille à minimiser tous les impacts possibles.

Pour l'année 2023, aucun risque n'a été identifié en lien avec la pollution de l'eau, de l'air et des sols.

3.2. DES POLITIQUES DE PRÉVENTION À CHAQUE ÉTAPE DE PRODUCTION

La direction a instauré une politique alignée sur les défis environnementaux, avec une forte orientation vers la prévention de la pollution sur l'ensemble du site AFYREN NEOXY.

AFYREN intègre des mesures de prévention des risques dans toutes ses activités et auprès de ses collaborateurs du site AFYREN NEOXY, comprenant notamment des formations sur les enjeux environnementaux et les bonnes pratiques de prévention. Des analyses sont régulièrement effectuées pour détecter toute dérive éventuelle et prévenir toute forme de pollution. AFYREN s'engage activement à réduire les risques de pollution de l'air, des sols et de l'eau à travers une série d'actions. Afin de limiter la pollution du sol et du sous-sol, l'entreprise a initié la mise sous cuvette de rétention des stockages de matières premières et de produits finis, ainsi que la mise sous rétention des zones d'emportage et de stockage des matières premières. L'ensemble des zones opérationnelles sont imperméabilisées pour prévenir toute infiltration de substances polluantes.

Pour ce qui est de la pollution de l'eau, tous les effluents produits sont collectés et envoyés aux stations d'épuration de la plateforme Chemesis, avec lesquels une convention de rejets a été signée, couvrant les rejets du procédé de fabrication, du laboratoire, et les eaux grises.



En ce qui concerne la surveillance des eaux souterraines, AFYREN effectue des analyses semestrielles pour s'assurer de l'état de ces ressources vitales.

Enfin, pour prévenir toute pollution de l'air une unité de traitement (oxydeur thermique) des composés organiques volatils (COV) a été mise en place, et est surveillée annuellement par un organisme certifié. Cela permet de traiter les rejets et d'éviter les émissions de substances polluantes dans l'atmosphère.

3.3. MESURE DES IMPACTS LIÉS À LA POLLUTION

3.3.1. Pollution de l'air, de l'eau et des sols

Les substances polluantes résiduelles présentes à l'issue du processus de fermentation sont traitées au sein des stations d'épuration de la plateforme.

Des analyses des substances rejetées, obligatoires pour toute installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE), sont également réalisées.

3.3.1. Pollution de l'air, de l'eau et des sols

Comme décrit plus haut, l'usine NEOXY a été conçue pour limiter le risque de pollution (construction sur rétention) et bénéficie des infrastructures et équipements de la plateforme pour gérer ce risque. Les montants des garanties financières alloués au risque de pollution sont non significatifs.

4.1. IDENTIFICATION ET GESTION DES IMPACTS, RISQUES ET OPPORTUNITÉS LIÉS À LA RESSOURCE EN EAU

4.2. DES AMBITIONS AFFIRMÉES LIÉS À LA RESSOURCE EN EAU

4.3. INDICATEURS ET OBJECTIFS LIÉS À LA RESSOURCE EN EAU



CHAPITRE QUATRE

OPTIMISER LES CONSOMMATIONS D'EAU SUR NOS SITES

4.1. IDENTIFICATION ET GESTION DES IMPACTS, RISQUES ET OPPORTUNITÉS LIÉS À LA RESSOURCE EN EAU

La commune de Saint-Avoid n'est pas concernée par un Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI), et les installations actuelles d'AFYREN ne sont pas concernées par un risque d'inondation.

Si une pénurie d'eau pourrait avoir un impact sur les activités du Groupe, ce risque est limité par la faible quantité d'eau nécessaire au fonctionnement des processus. De l'eau est en effet utilisée pour lancer la fermentation, puis celle-ci se déroule en boucle fermée. Elle génère un surplus d'eau, qui a vocation à être réutilisée dans un système de production continu, une fois la pleine capacité atteinte.

Aucun risque financier n'a donc été identifié en 2023 en lien avec l'eau.

4.2. DES AMBITIONS AFFIRMÉES LIÉS À LA RESSOURCE EN EAU

S'il n'y a pas aujourd'hui de politique formalisée en matière d'eau, AFYREN a néanmoins fixé dans sa feuille de route régénérative trois objectifs clairs et ambitieux concernant l'usage de l'eau sur ses sites de production :

- Incrire les sites industriels dans une démarche circulaire pour réduire leur consommation d'eau, optimiser sa réutilisation, son recyclage et sa valorisation ;
- Intégrer le traitement de l'eau en sortie de processus pour la valoriser en local ;
- Être net producteur d'eau.

4.3. INDICATEURS ET OBJECTIFS LIÉS À LA RESSOURCE EN EAU

Lorsque l'usine de Saint Avoid fonctionnera à pleine capacité, AFYREN étudiera si les objectifs cités ci-dessus sont tenables tels-quels, ou s'il y a lieu de les ajuster.

Le volume de consommation d'eau de l'usine mesuré en 2023 (20 554 m³) est supérieur à celui attendu en production normale mais il correspond à une année de tests de production à l'usine, pendant laquelle la consommation n'est pas encore optimisée.

Lorsque le site fonctionnera en continu, le cycle de fermentation d'AFYREN permettra la production d'un excédent d'eau (issu de la biomasse), qui pourra être valorisé.

En ce sens, la consommation d'eau sera réduite dans les années à venir.



Evaporateur permettant le recyclage de l'eau dans les fermenteurs

C H A P I T R E C I N Q

PROTÉGER LE VIVANT ET PRÉSERVER LES ÉCOSYSTÈMES

5.1. IDENTIFICATION ET GESTION DES IMPACTS, RISQUES ET OPPORTUNITÉS LIÉS À LA BIODIVERSITÉ ET AUX ÉCOSYSTÈMES

5.2. MINIMISER LES PRESSIONS SUR LES ÉCOSYSTÈMES ET VISER L'EXEMPLARITÉ SUR SITE

5.3. IDENTIFIER UN OUTIL DE MESURE ADAPTÉ POUR MAÎTRISER NOTRE EMPREINTE

5.4. OBJECTIFS EN MATIÈRE DE PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ ET DES ÉCOSYSTÈMES EMPREINTE

5.1. IDENTIFICATION ET GESTION DES IMPACTS, RISQUES ET OPPORTUNITÉS LIÉS À LA BIODIVERSITÉ ET AUX ÉCOSYSTÈMES

Pour l'année 2023, aucun risque n'a été identifié en lien avec la biodiversité. Cependant, le vivant étant au cœur de son modèle d'affaires, AFYREN a pleinement conscience de sa responsabilité vis-à-vis du respect des ressources naturelles et veille à minimiser ses impacts sur la biodiversité. C'est notamment pour cela que le Groupe a pris l'engagement stratégique de n'utiliser que des coproduits de biomasse pour ses approvisionnements. Cela permet d'éviter des changements d'usage des terres, ce qui peut être le cas pour certains produits concurrents (par exemple certains approvisionnements issus d'huile de palme restent controversés).

Le Groupe vise également l'exemplarité dans le fonctionnement de chacun de ses sites, qu'il s'agisse d'AFYREN NEOXY ou des sites administratifs de Lyon et Clermont-Ferrand. Autant que possible, AFYREN s'attache à implanter ses nouveaux projets sur des sites existants avec une dynamique de revitalisation et un ancrage territorial fort. C'est ainsi que l'usine AFYREN NEOXY a été construite au sein de la plateforme Chemesis, site industriel depuis plus de 70 ans, historiquement impliqué dans la pétrochimie. Conformément à la réglementation, une étude d'impact a été menée avant le démarrage des travaux. Elle a conclu à la présence du crapaud vert, espèce protégée.

5.2. MINIMISER LES PRESSIONS SUR LES ÉCOSYSTÈMES ET VISER L'EXEMPLARITÉ SUR SITE

Suite à l'identification de la présence de crapauds verts sur le site industriel de Saint-Avold, des mesures de protection et de préservation de cette espèce ont été mises en place. Une zone refuge est notamment ménagée et entretenue.

Soutenant déjà des pratiques vertueuses en achetant pour la production du site de Saint-Avold des matières premières européennes - donc soumis à des critères élevés de qualité - AFYREN souhaite prolonger cet engagement. Pour ce faire, l'entreprise entretient un dialogue régulier avec ses fournisseurs de matières premières principales pour bien connaître ses approvisionnements et a décidé de travailler sur l'obtention de la certification ISSC +. En effet, celle-ci garantit, entre autres, la protection des terres à haute valeur de biodiversité.

En aval, pour poursuivre l'accompagnement du monde agricole vers une plus grande durabilité, le Groupe s'est par exemple associé avec CEARITIS pour développer une solution de biocontrôle pour les arboriculteurs. Le dispositif de biocontrôle « Push&Pull » de CEARITIS utilise une solution répulsive — formulée à partir d'acides biosourcés produits par AFYREN — qui, une fois pulvérisée sur la parcelle arboricole, agit comme une barrière naturelle et empêche l'entrée de ravageurs. Le dispositif utilise aussi une solution attractive en complément, basée à l'extérieur de la parcelle, qui attire les mouches de fruits et les dévie dans un piège innovant. Seules les mouches ciblées sont capturées, le dispositif n'impacte donc pas la biodiversité.

LE BIOCONTRÔLE : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le biocontrôle est défini comme un ensemble de méthodes de protection des végétaux basé sur l'utilisation de mécanismes naturels. Ces techniques sont fondées sur les mécanismes et interactions qui régissent les relations entre espèces dans le milieu naturel. Ainsi, le principe du biocontrôle repose sur la gestion des équilibres des populations d'agresseurs plutôt que sur leur éradication. Le biocontrôle est reconnu comme une alternative clé aux produits phytosanitaires conventionnels et comme l'un des piliers de l'agroécologie.

5.3. IDENTIFIER UN OUTIL DE MESURE ADAPTÉ POUR MAÎTRISER NOTRE EMPREINTE

Afin de piloter son impact sur la biodiversité, AFYREN souhaite évaluer plus précisément son empreinte et est à la recherche de l'outil le plus adapté. Les outils de mesure d'empreinte biodiversité étant à ce jour peu développés, cet exercice reste à un niveau de prospection.

Les premiers résultats ont néanmoins permis de confirmer, dans cette empreinte, la prépondérance de l'usage et l'occupation des sols liés à la production agricole dont sont issus les coproduits utilisés par AFYREN. Les travaux de recherche doivent se poursuivre pour préciser cette estimation.

5.4. OBJECTIFS EN MATIÈRE DE PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ ET DES ÉCOSYSTÈMES

En cohérence avec sa volonté de limiter la pression foncière et la concurrence avec l'alimentation humaine, AFYREN vise un approvisionnement basé à 100 % sur des coproduits ou résidus de biomasse pour ses matières premières, hors réactifs.

Objectif

100%

de la biomasse utilisée comme matière première est issue d'un approvisionnement durable et uniquement des coproduits ou résidus



6.1. IDENTIFICATION DES IMPACTS, RISQUES ET OPPORTUNITÉS MATÉRIELS LIÉS À L'UTILISATION DES RESSOURCES ET À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

6.2. UNE POLITIQUE D'APPROVISIONNEMENT PLUS CIRCULAIRE ET PLUS LOCALE

6.3. INDICATEURS ET OBJECTIFS

6.3.1. Objectifs en matière d'utilisation des ressources et d'économie circulaire

6.3.2. Ressources consommées

6.3.3. Ressources sortantes, produits vendus et déchets

6.3.4. Évaluation des impacts financiers liés à l'économie circulaire

06

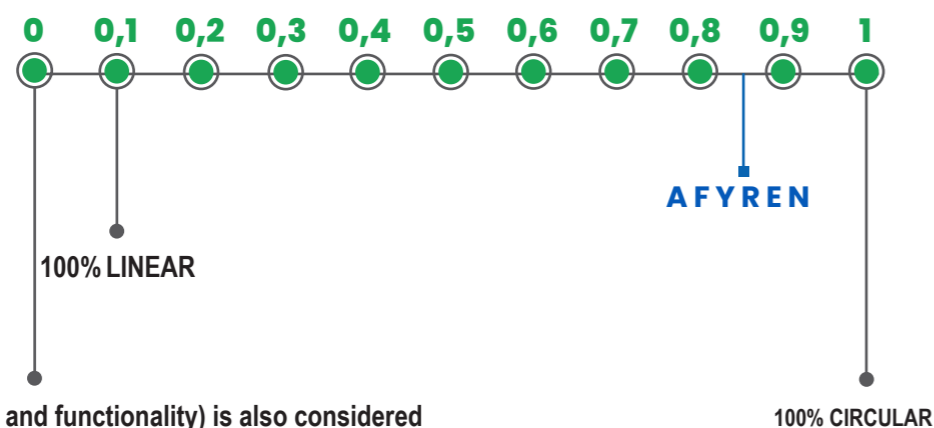
C H A P I T R E S I X

CIRCULARISER NOS PROCESSUS ET RÉDUIRE LES PRESSIONS SUR LES RESSOURCES

6.1. IDENTIFICATION DES IMPACTS, RISQUES ET OPPORTUNITÉS MATÉRIELS LIÉS À L'UTILISATION DES RESSOURCES ET À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

AFYREN surveille étroitement les risques liés à l'approvisionnement en matières premières et en énergie, incluant le risque climatique. Son procédé peut fonctionner avec des coproduits de biomasse variés. Cette approche, qui sert un objectif global de circularité et de préservation des ressources naturelles, permet aussi de sécuriser les approvisionnements en matières premières, de réduire les risques liés aux tensions sur la biomasse (maladies, changement climatique, etc.) et de pérenniser l'équation économique des producteurs de matières premières.

Basé sur un modèle renouvelable et circulaire, AFYREN a décidé de travailler sur une mesure quantitative de la circularité de son modèle. Avec l'aide d'un cabinet externe expert en analyse environnementale, la circularité de la bioraffinerie d'AFYREN a été évaluée en utilisant l'indicateur mis au point par la fondation Ellen Mac Arthur. Cet exercice est là aussi à considérer comme prospectif, mais il a permis de confirmer les bonnes performances d'AFYREN en matière de circularité (estimation de 0,85/1).



Product utility (lifetime and functionality) is also considered

A 100% linear product with shorter lifetime and/or less functionality than the industry average may have MCI <0,1*

6.2. UNE POLITIQUE D'APPROVISIONNEMENT PLUS CIRCULAIRE ET PLUS LOCALE

La politique d'approvisionnement d'AFYREN limite le risque de pénurie de matières premières. Pour limiter la concurrence sur les usages, elle cherche à utiliser exclusivement des coproduits de biomasse achetés localement. Elle teste régulièrement de nouvelles matières premières pour augmenter l'adaptabilité de son procédé.

Dans le cadre de sa feuille de route régénérative, AFYREN prévoit de tester des projets expérimentaux sur de nouveaux débouchés comme le traitement des biodéchets en amont ou des produits dérivés en aval.

Des contrats de filières régionales seront étudiés, allant du producteur (pratiques agroécologiques...) au consommateur final (traçabilité, acte d'achat), en passant par AFYREN et ses clients (traçabilité des approvisionnements, soutien financier).

Note

*Un produit 100% linéaire avec une durée de vie et/ou une fonctionnalité plus faible que la moyenne de l'industrie aura un MCI <0,1

6.3. INDICATEURS ET OBJECTIFS

6.3.1. Objectifs en matière d'utilisation des ressources et d'économie circulaire

En cohérence avec sa volonté de limiter la pression foncière et la concurrence avec l'alimentation humaine, AFYREN souhaite maintenir pour ses matières premières renouvelables (biosourcées) un approvisionnement basé à 100 % sur des coproduits ou résidus de biomasse. Les matières premières utilisées par le Groupe, notamment végétaux et autres matières premières entrantes, sont disponibles naturellement et correspondent à des résidus agricoles locaux, non utilisables directement dans les filières alimentaires humaines et habituellement traités comme des déchets ou coproduits à faible valeur. Ces coproduits sont ainsi plus généralement utilisés dans la filière de l'alimentation animale (bétail) ou la méthanisation.

6.3.2. Ressources consommées



Pour l'usine AFYREN NEOXY, les ressources consommées sont toutes d'origine européenne. Les matières premières biosourcées (résidus de biomasse) tout comme les intrants (produits de régulations) sont produits en Europe dans un rayon de quelques centaines de kilomètres de l'usine (pays limitrophes).

L'approche biotechnologique unique développée par AFYREN est un processus biomimétique à base de micro-organismes naturels. De l'eau est également consommée au cours du processus (voir section 4).

6.3.3. Ressources sortantes, produits vendus et déchets

AFYREN produit, d'une part, 7 acides organiques biosourcés et, d'autre part, un engrais riche en potassium utilisable en agriculture biologique. Celui-ci pourra ensuite être utilisé comme apport nutritif sur des terres agricoles, renforçant la dimension circulaire du procédé. Ainsi tout ce qui est issu de la fermentation est valorisé ; le procédé est dit « zéro déchet industriel ». Comme évoqué en section 4, de l'eau excédentaire (après recyclage) est également présente en sortie du processus.

Le fonctionnement normal de l'entreprise génère aussi des flux d'achats et de déchets du quotidien non spécifiques à son activité : papèterie, mobilier, restauration, etc.

6.3.4. Évaluation des impacts financiers liés à l'économie circulaire

Valoriser l'engrais, coproduit du processus de fabrication des acides organiques, permet à AFYREN d'augmenter la circularité de son activité. C'est aussi une source d'opportunités financières, puisque la totalité des volumes annuels de cet engrais à haute valeur ajoutée (23 000 tonnes par an à pleine capacité) fait l'objet d'un contrat de commercialisation. Ce type d'engrais est en effet très couramment utilisé dans la culture viticole, maraîchère et dans l'arboriculture, en France et en Europe.

7.1. STRATÉGIE

- 7.1.1. Créer des opportunités de dialogue pour prendre en compte les attentes des collaborateurs
- 7.1.2. Impacts, risques et opportunités

7.2. GESTION DES IMPACTS, RISQUES ET OPPORTUNITÉS

- 7.2.1. Politiques et actions relatives aux collaborateurs
- 7.2.2. Processus pour dialoguer et agir avec les collaborateurs et leurs représentants
- 7.2.3. Processus mis en place pour remédier aux impacts négatifs causés, et faire remonter les préoccupations des collaborateurs

7.3. INDICATEURS ET OBJECTIFS

- 7.3.1. Objectifs relatifs aux collaborateurs
- 7.3.2. Caractéristiques des collaborateurs de l'entreprise
- 7.3.3. Caractéristiques des collaborateurs et collaboratrices non-salariés (intérimaires et freelances)
- 7.3.4. Salaires décentés et protection sociale
- 7.3.5. Indicateurs
- 7.3.6. Cas, plaintes et incidences graves en matière de droits humains

C H A P I T R E S E P T

OFFRIR UN CADRE DE
TRAVAIL SÉCURISÉ ET
ÉPANOUISSANT À TOUS
NOS COLLABORATEURS

7.1. STRATÉGIE

Le groupe AFYREN s'engage à garantir un cadre de travail sûr à tous ses collaborateurs et à offrir un environnement de travail motivant et épanouissant à tous et toutes, sans distinction. Dans un contexte de croissance rapide de l'entreprise et de ses effectifs (x5 en trois ans), la politique RH est déployée pour attirer les meilleurs talents, structurer le Groupe et assurer une bonne efficacité organisationnelle. Dans cette phase de croissance, AFYREN passe d'une approche de R&D à un fonctionnement industriel, une mutation qui se fait par étapes et implique des adaptations des besoins en termes de compétences. A court terme, ces évolutions rapides complexifient l'analyse des indicateurs RH chiffrés. Les efforts de l'entreprise se portent avant tout sur les enjeux de structuration et d'organisation.

Nous ne fonctionnons pas de la même façon à 120 et à 10 collaborateurs... surtout dans un contexte de mise à l'échelle industrielle. La structuration de la gouvernance, la définition des rôles et responsabilités de chacun au sein de l'organisation ainsi que la structuration de nos interfaces internes sont autant de priorités stratégiques pour assurer une efficacité opérationnelle à la hauteur de nos enjeux.



Léa BASSEGODA
Directrice des Ressources Humaines AFYREN

7.1.1. Créer des opportunités de dialogue pour prendre en compte les attentes des collaborateurs

Plusieurs canaux permettent à l'entreprise de connaître les points de vue de ses collaborateurs :

- Le comité social et économique (CSE) d'AFYREN NEOXY, qui relaye les préoccupations en matière de salaires, de droit du travail et de conventions et accords collectifs ;
- Des rendez-vous réguliers de partage d'informations, au cours desquels chacun peut exprimer ses besoins et attentes. Toutes les six à huit semaines, des présentations sur les actualités du groupe suivi par des échanges entre équipes et direction ont par exemple lieu au niveau Groupe et au sein d'AFYREN NEOXY ;
- Un baromètre interne, lancé en 2023 et qui a atteint un taux de participation de 97 %. Il a permis d'identifier les actions prioritaires à mettre en place en 2023, définies suite à des sessions collaboratives animées au sein de toutes les équipes. Sa deuxième édition aura lieu au deuxième trimestre 2024 ;
- Des temps d'échange ponctuels organisés à l'occasion d'évolutions stratégiques. L'analyse de matérialité de 2021 et la définition de la raison d'être ont par exemple fait l'objet de concertations, dont les résultats ont été présentés en Conseil d'Administration (CA).

7.1.2. Impacts, risques et opportunités

Le Groupe AFYREN, composé de la société AFYREN et d'AFYREN NEOXY, regroupe des équipes de production employées par la société AFYREN NEOXY à Saint-Avoid et des fonctions support, projets, industrialisation et R&D réparties entre le siège de Clermont-Ferrand et le site de Lyon.

Pour AFYREN, les risques principaux sont liés à la gestion des besoins de recrutement du Groupe et de rétention des personnes clés.

Les impacts sociaux d'AFYREN sont identifiés grâce à l'analyse de matérialité réalisée en 2021 et à une ACV sociale prospective menée en 2022. Celle-ci a mis au jour un niveau de maturité comparable à celle des entreprises du secteur et une performance globale du Groupe supérieure au benchmark.

Le Groupe est particulièrement attentif à ses équipes opérationnelles, soumises à des risques plus importants que le reste du personnel du point de vue de la santé-sécurité.

7.2. GESTION DES IMPACTS, RISQUES ET OPPORTUNITÉS

7.2.1. Politiques et actions relatives aux collaborateurs

Engagements en matière de droits humains

Le groupe AFYREN adhère pleinement aux principes du Pacte mondial des Nations Unies en matière de droits humains et de droit du travail, notamment. Il s'oppose avec fermeté à toute forme d'atteinte à la dignité humaine et en particulier au travail des enfants, au travail forcé et à l'esclavage. Opérant uniquement en France, il est soumis aux droits français et européen, protecteurs pour ses collaborateurs. En 2023, le Groupe s'est doté d'un Code d'éthique affirmant notamment son engagement en matière de droits humains

Ces dispositifs garantissent également le respect de l'équité de traitement au quotidien. Si aucune politique spécifique n'existe en la matière, le baromètre 2023 a permis d'identifier une bonne performance du Groupe en matière de lutte contre le harcèlement sexiste et sexuel. En effet, 74 % des répondants ont indiqué que des mesures immédiates étaient prises en cas de signalement d'un incident. Depuis fin 2023, chaque offre de recrutement contient une mention sur la non-discrimination afin de communiquer ces valeurs à chaque candidat. AFYREN souhaite en effet travailler à augmenter la diversité de ses équipes, en incluant notamment plus de femmes et des personnes en situation d'handicap / porteuses de handicap. Le recrutement basé sur les compétences est un moyen pour le Groupe d'atteindre cet objectif.

Recrutement et rétention des compétences clés

Pour répondre à ses besoins de recrutement, le Groupe AFYREN renforce sa marque employeur. Il augmente sa visibilité sur LinkedIn et intervient notamment dans des forums étudiants ou auprès d'écoles d'ingénieurs. Il s'attache également à retenir ses collaborateurs au moyen de plans de développement des compétences personnalisés, facilités par une définition claire des rôles et responsabilités associés à chaque poste. Une étape supplémentaire sera franchie en 2024 avec la formalisation d'un référentiel d'attitudes attendues par AFYREN, selon les postes et métiers concernés, la rédaction des descriptions de fonction à l'échelle de l'organisation, ainsi que la création et déploiement de formations managériales à destination des encadrants d'équipe. Comme évoqué en section 2.2.2, des Fresques du Climat seront également proposées sur deux sites. Cela illustre la volonté d'AFYREN d'amener ses collaborateurs à une compréhension partagée des enjeux environnementaux et sociétaux.



L'équilibre entre vie privée et vie professionnelle étant une condition essentielle du bien-être au travail, AFYREN a fait le choix d'offrir une semaine de congés parentalité supplémentaire aux collaborateurs devenus parents depuis 2023. AFYREN a mis en place une politique de télétravail volontariste, permettant aux collaborateurs qui occupent des postes éligibles de faire jusqu'à 2 jours de télétravail par semaine.

Enfin, des mécanismes de rémunération incitatifs à court et moyen terme permettent également d'associer certains collaborateurs à la performance globale. Notons que la rémunération variable de l'ensemble des salariés disposant d'un tel dispositif (incluant les membres de la direction générale) dépend d'objectifs collectifs dont la part extrafinancière (sécurité et RH) représente 15% du total.

Santé-sécurité



L'environnement industriel présentant par nature des risques en matière de santé et de sécurité, AFYREN en a fait un des piliers de sa politique en matière de ressources humaines. Le Groupe s'est doté d'une politique de santé sécurité au travail fondée sur la sensibilisation, la communication et l'implication des équipes. Ainsi 100 % des collaborateurs ont été formés aux enjeux et règles de sécurité (règles d'or, sécurité au poste de travail, document unique, etc.). La plateforme industrielle Chemiesis offre par ailleurs des outils pour gérer au mieux la sécurité et la santé des collaborateurs et des riverains (exercices de sécurité, équipe d'intervention incendie et service mutualisé de santé au travail) et organise chaque année une journée de sensibilisation sur la sécurité rassemblant l'ensemble des entreprises de la plateforme (à l'occasion de la journée mondiale de la sécurité). AFYREN NEOXY prend une part active à ces actions.

Un plan global d'animation pour développer une culture sécurité forte sur l'ensemble des sites a été mis en place, grâce à l'animation régulière d'indicateurs des actions de communication auprès des équipes et une instance de pilotage de la politique sécurité globale.

Par exemple, au sein des équipes opérationnelles, des « causeries sécurité » sont organisées régulièrement. Ces rendez-vous consistent en des visites terrain pour faire des observations de situation de travail menées par des managers ou collaborateurs formés à cette pratique. On y échange sur la situation avec ceux qui y ont pris part. Les bonnes pratiques sont renforcées et des axes d'amélioration sont ainsi identifiés. Ces causeries sont organisées sous l'impulsion de l'équipe QHSE, avec un objectif de 3 par semaine sur les 3 sites.

En 2023, AFYREN a comptabilisé 6 accidents du travail sans arrêt. Sans gravité, ces accidents ont néanmoins fait l'objet d'une analyse poussée. Ils sont d'autant plus surveillés qu'ils sont en augmentation par rapport à 2022. Cette augmentation s'explique par le contexte de travaux et de démarrage de la production industrielle. AFYREN s'attache à corriger et prévenir ces accidents et en fait une priorité en 2024. Un programme de communication, de sensibilisation et de formation est en cours de définition pour limiter au maximum les risques en matière de santé et de sécurité.

7.2.2. Processus pour dialoguer et agir avec les collaborateurs et leurs représentants

Le dialogue social se fait dans le respect du droit français. AFYREN NEOXY est rattachée à la convention collective de la Chimie et dispose d'un CSE. AFYREN est rattachée à la convention collective Syntec et élira son CSE fin 2024. Au-delà des instances représentatives du personnel, l'équipe de direction multiplie les occasions de créer le dialogue avec les équipes, à tous les niveaux de l'organisation, par l'intermédiaire de sessions collectives.

7.2.3. Processus mis en place pour remédier aux impacts négatifs causés, et faire remonter les préoccupations des collaborateurs

Les collaborateurs peuvent signaler tout cas de non-respect (réel ou anticipé) d'une disposition légale, réglementaire ou du Code d'éthique d'AFYREN au travers du dispositif d'alerte décrit dans ce code. En premier lieu, il est recommandé de saisir son ou sa responsable hiérarchique ou la direction locale des Ressources Humaines. Cependant, le dispositif d'alerte permet aussi de saisir directement le référent éthique du Groupe par un canal dédié.

Plus spécifiquement, en matière de santé-sécurité, chacun est invité à signaler au quotidien les situations à risque grâce à un formulaire en ligne accessible à tous.

7.3. INDICATEURS ET OBJECTIFS

7.3.1. Objectifs relatifs aux collaborateurs

Pour construire et bâtir la meilleure équipe, les priorités de l'équipe RH se portent sur la structuration et l'organisation. Des indicateurs de pilotage se mettent progressivement en place pour suivre les plans d'action, mais l'entreprise dispose encore de peu d'historique comparatif pertinent.

En 2024, AFYREN souhaite stabiliser son organisation interne et sécuriser les compétences clés. En effet, en 2023, la réorganisation de la gouvernance du site industriel et le contexte particulier lié au démarrage ont conduit à un renouvellement des effectifs exceptionnellement important. La recherche de la diversité des équipes, en termes d'âge, de parcours professionnel et de genre à tous les niveaux hiérarchiques reste la priorité. La parité, au sein d'AFYREN, est au-dessus de la moyenne du secteur de la chimie (voir tableau ci-après).

7.3.2. Caractéristiques des collaborateurs de l'entreprise

Le Groupe AFYREN emploie 47 collaborateurs au sein de la société AFYREN et 75 au sein de la société AFYREN NEOXY, soit 122 collaborateurs en tout.

Diversité

AFYREN s'attache à innover, également sur les thématiques sociales. En ce sens, un programme de recrutement unique a été mis en place / conçu, en partenariat avec Pôle Emploi, l'IUT de St Avold, l'OPCO 21 et avec le soutien de France Chimie Grand Est, pour compléter l'équipe de production d'AFYREN NEOXY, dans un contexte de rareté des profils pour les métiers de l'industrie. L'objectif était de construire une équipe diverse en s'appuyant sur la méthode MRS, Méthode de recrutement par simulation. Ce programme a permis l'embauche et la formation de 23 opérateurs, dont 12 via la méthode MRS, avec des profils très variés et complémentaires.



Le programme nous a permis d'attirer des profils aux compétences et capacités, complémentaires et très variées, avec : une pyramide des âges très équilibrée (allant de 24 à 54 ans), des expériences professionnelles diverses parfois éloignées de l'industrie (service, transport, artisanat...) et deux femmes. Durant la période de formation de plusieurs semaines, les 24 opérateurs ont pu nouer des liens très forts d'entraide et de solidarité.



Sandrine HILGERT
Responsable Ressources Humaines AFYREN NEOXY

MÉTHODE MRS : QU'EST-CE QUE C'EST ?

La Méthode de Recrutement par Simulation (MRS), une méthode originale de recrutement proposée par Pôle Emploi qui met l'accent sur les capacités d'apprentissage des candidats, au-delà de leurs expériences. Cette méthode permet de pallier les difficultés d'embauche en prenant en compte les habilités des candidats et non leur expérience. Cette stratégie gagnant-gagnant participe activement au développement local, économique et social, en donnant l'occasion à des individus sans connaissance spécifique de se diriger vers un nouveau secteur d'activité. Elle permet de promouvoir l'inclusion et la diversité en valorisant le savoir-faire, le savoir-être et l'engagement.



Cette initiative permet à AFYREN de remporter le trophée national Responsible Care® 2024 dans la catégorie « Sociétal ».

En 2023, AFYREN a accueilli 11 alternants sur ses trois sites dans des métiers divers (R&D, fonctions supports, HSE...). Nous nous engageons ainsi en faveur du développement des compétences des étudiants pour développer leur employabilité sur le marché du travail. Les tuteurs internes sont sensibilisés et formés à l'encadrement des stagiaires.

Les équipes d'AFYREN se composaient de 39 % de femmes en 2023, soit une augmentation de 4 points par rapport à 2022. La part des femmes dans les instances de gouvernance a augmenté en 2023 par rapport à 2022.

	2021	2022	2023
Effectif total (ETP fin de période)	70	117	122
Dont % de jeunes (<30 ans)	29 %	32 %	29 %
Dont % de seniors (>50 ans)	13 %	14 %	13 %
Dont % de femmes	33 %	35 %	39 %
Ecart de rémunération entre femmes et hommes ⁵	9 %	16 %	12 %
Part des CDI dans les effectifs (en %)	91 %	90 %	89,5 %

7.3.3. Caractéristiques des collaborateurs et collaboratrices non-salariés (intérimaires et freelances)

Le Groupe AFYREN a ponctuellement recours à des entreprises de travail temporaire pour absorber ses pics d'activité. Le profil communément recherché est celui d'opérateur de production.

7.3.4. Salaires décents et protection sociale

AFYREN n'ayant à ce jour des activités qu'en France, elle est soumise, pour tous ses collaborateurs, au droit français qui garantit un salaire minimum à tous.

AFYREN offre à tous une protection sociale contre les pertes de revenus dues à la maladie, au chômage, aux accidents du travail, aux congés parentaux et au départ à la retraite.

Note

⁵Indicateur mesuré sur l'ensemble des collaborateurs/collaboratrices d'AFYREN, tous postes confondus

7.3.5. Indicateurs

FORMATION ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES	2021	2022	2023
Nombre moyen d'heures de formation par salarié	77,50	31,75	49,00
Nombre d'employés permanents ayant suivi au moins une formation pendant la période de référence	64	103	108

SANTÉ ET SÉCURITÉ	2021	2022	2023
Nombre d'accidents avec arrêt de travail - collaborateurs AFYREN	0	0	0
Nombre d'accidents sans arrêt de travail - collaborateurs AFYREN	0	2	6
Nombre d'observations remontées	NA	206	161



AVRIL 2024

Equipe AFYREN NEOXY engagée dans une action de sensibilisation sur la sécurité sur la plateforme Chemesis

ÉCARTS DE SALAIRE	2021	2022	2023
Ratio de rémunération annuelle totale de la personne la plus payée par rapport à la rémunération annuelle totale médiane de tous les salariés ⁶	4,22	4,31	4,62

Les changements au sein de nos organisations ces deux dernières années provoquent des évolutions de la masse salariale, qui devraient progressivement se stabiliser. AFYREN construit sa politique de rémunération dans une logique d'attraction et de rétention des talents clés pour l'organisation. Les données de rémunération sont régulièrement étudiées afin de veiller à l'équité interne et de garantir un positionnement compétitif vis-à-vis du marché.

7.3.6. Cas, plaintes et incidences graves en matière de droits humains

En 2023, aucun accident ou impact grave en matière de droits humains n'a été détecté en lien avec les collaborateurs d'AFYREN, pour lesquels le droit français, très protecteur en la matière, s'applique.

Objectif

0 Accidents

Bâtir une équipe engagée et connectée, dans un environnement sûr.

A moyen terme : Création de centaines d'emplois industriels locaux qualifiés au sein d'une équipe multiculturelle et diversifiée, pleinement engagée et dans un environnement sûr (politique 0% accidents).

Note

⁶à l'exclusion de la personne la mieux rémunérée



8.1. STRATÉGIE

- 8.1.1. Intérêts et points de vue des consommateurs et utilisateurs finaux
- 8.1.2. Impacts, risques et opportunités

8.2. GESTION DES IMPACTS, RISQUES ET OPPORTUNITÉS

- 8.2.1. Politiques et actions relatives aux consommateurs et utilisateurs finaux

CHAPITRE HUIT

VEILLER À LA SATISFACTION DES CONSOMMATEURS ET UTILISATEURS FINAUX ET RÉPONDRE À LEURS NOUVELLES ATTENTES

8.1. STRATÉGIE

8.1.1. Intérêts et points de vue des consommateurs et utilisateurs finaux

Les consommateurs et utilisateurs finaux sont les personnes utilisant un produit ou service en dernier lieu ou à des fins d'usage personnel⁷.

Les produits d'AFYREN passant par plusieurs étapes de transformation avant d'être consommés, la société n'a pas de relation directe avec les consommateurs et les utilisateurs finaux de ses produits. AFYREN opère néanmoins une veille sur les intérêts, souhaits et besoins des consommateurs et utilisateurs finaux de plusieurs façons : En premier lieu, les relations entretenues avec ses clients donnent à AFYREN un aperçu des attentes de sa chaîne de valeur aval. AFYREN se tient également au courant des études et publications réalisées par les associations et syndicats professionnels en lien avec son secteur d'activité. Enfin, AFYREN se tient à l'écoute des tendances et des informations publiées sur les réseaux sociaux par des influenceurs pertinents pour son secteur d'activité.



Alors que la très grande majorité des acides carboxyliques sur le marché sont encore issus de ressources fossiles, nous observons une demande très forte des acteurs économiques pour des produits biosourcés et plus durables, allant de la naturalité à une empreinte carbone plus faible. Cette demande est portée par une transformation des attentes des consommateurs mais aussi par des stratégies RSE engagées du monde économique et des réglementations de plus en plus strictes. Notre ambition est de pouvoir répondre à ces attentes et de contribuer à la transformation des chaînes de valeur



Joachim MERZIGER
Directeur Commercial AFYREN

8.1.2. Impacts, risques et opportunités

Aucun risque lié spécifiquement aux consommateurs et utilisateurs finaux n'a été identifié.

Les impacts sociaux d'AFYREN sont identifiés grâce à l'analyse de matérialité réalisée en 2021 et à l'ACV sociale menée en 2022. Aucun impact spécifique n'a été mis au jour sur le sujet. Enfin, nos produits n'ont pas d'impact sanitaire spécifique. Les propriétés des produits fabriqués par AFYREN sont exactement les mêmes que celles des produits qu'ils remplacent (version pétrosourcée des mêmes molécules). Ces produits sont connus depuis de nombreuses années, enregistrés dans REACH et font l'objet d'autorisations de mise sur le marché lorsque cela est nécessaire (selon le secteur d'application).



Note

⁷Le règlement délégué (UE) 2023/2772 de la Commission donne les définitions suivantes :

- Consommateur : personne qui acquiert, consomme ou utilise des biens ou des services à des fins d'usage personnel, soit pour elle-même, soit pour des tiers, et non à des fins de revente ou à des fins commerciales, industrielles, artisanales ou professionnelles ;
- Utilisateurs finaux : personnes qui utilisent en dernier lieu ou sont censées utiliser en dernier lieu un produit ou un service particulier.

8.2. GESTION DES IMPACTS, RISQUES ET OPPORTUNITÉS

8.2.1. Politiques et actions relatives aux consommateurs et utilisateurs finaux

Le groupe AFYREN adhère pleinement aux principes du Pacte mondial des Nations unies en matière de droits humains, comme rappelé dans son Code d'éthique, qui détaille également la procédure d'alerte en cas de manquement.

Nous nous attachons également à apporter aux consommateurs et utilisateurs finaux une information fiable, précise et lisible sur ses produits. C'est pourquoi nous avons obtenu les certifications COSMOS, ECOCERT, Kosher et Halal, et préparons la certification Responsible Care, GMP+ et FSSC22000

Objectif

100 % de nos solutions

présentent un avantage en termes de durabilité pour l'industrie et les consommateurs. A moyen terme, nous voulons proposer environ 70k tonnes/an d'acides biosourcés, tous avec une meilleure analyse de cycle de vie (ACV) que les produits du marché. Et les matières premières biosourcées que nous utilisons ne sont pas en compétition avec un usage en alimentation humaine



GARANTIR UNE CONDUITE RESPONSABLE DES AFFAIRES

9.1. IDENTIFICATION ET GESTION DES IMPACTS ET DES RISQUES LIÉS À LA CONDUITE DES AFFAIRES

9.2. POLITIQUES EN MATIÈRE DE CONDUITE RESPONSABLE DES AFFAIRES

9.3. GESTION DES RELATIONS AVEC LES FOURNISSEURS

9.4. PRÉVENTION ET DÉTECTION DE LA CORRUPTION ET DES POTS-DE-VIN

9.5. INFLUENCE POLITIQUE ET ACTIVITÉS DE LOBBYING

09

9.1. IDENTIFICATION ET GESTION DES IMPACTS ET DES RISQUES LIÉS À LA CONDUITE DES AFFAIRES

AFYREN n'a identifié en 2023 aucun risque significatif en matière de conduite des affaires, de gestion des relations avec les fournisseurs, de corruption ou de pots-de-vin.

9.2. POLITIQUES EN MATIÈRE DE CONDUITE RESPONSABLE DES AFFAIRES

AFYREN a mis en place en 2023 un Code d'Éthique.

Ce Code d'Éthique détaille les politiques d'AFYREN concernant le droit de la concurrence, les cadeaux d'affaires, la lutte contre la corruption, le trafic d'influence, la fraude et les conflits d'intérêts.

Il explique également comment un collaborateur peut signaler un cas de non-respect des normes d'éthique d'AFYREN auprès de la directrice Juridique d'AFYREN, qui a été nommée référente éthique du groupe.

9.3. GESTION DES RELATIONS AVEC LES FOURNISSEURS

AFYREN a adopté en 2022 un Code de conduite fournisseurs.

Le Code de conduite fournisseurs définit notamment les principes à respecter concernant le respect de la loi et des droits des tiers, l'intégrité en affaires, la dignité et le respect des personnes (santé, sécurité et hygiène), la sécurité des produits et services fournis, et la sécurité des données partagées.

AFYREN a déjà posé les bases d'une politique Achats durables et responsables, qui doit se concrétiser en engagements plus opérationnels à partir de 2024.

AFYREN n'a pas encore de politique formalisée pour empêcher les retards de paiement, mais attache une grande importance au respect des conditions de règlement de ses fournisseurs et communique de façon très transparente sur ce sujet.

9.4. PRÉVENTION ET DÉTECTION DE LA CORRUPTION ET DES POTS-DE-VIN

AFYREN s'engage fermement contre la corruption et les pots-de-vin à travers son Code d'Éthique, son Code de conduite fournisseurs, et sa politique de « tolérance zéro ».

Le nouveau Code d'éthique a été communiqué à l'ensemble des collaborateurs d'AFYREN et d'AFYREN NEOXY, qui ont tous confirmé l'avoir reçu et en avoir pris connaissance.

Plusieurs webinaires d'information et de sensibilisation ont été proposés en novembre et décembre 2023 pour expliquer la démarche du groupe en termes d'éthique et de conduite des affaires, et pour veiller à la bonne compréhension du nouveau processus d'alerte. Les documents de référence (Code d'Éthique, politique Achats durables et responsables, Code de conduite fournisseurs) sont remis systématiquement aux nouveaux arrivants.

Des procédures financières rigoureuses viennent également renforcer le cadre de prévention.

AFYREN n'a identifié aucune violation des lois anticorruption depuis 2020.

Dans le cadre de son développement à l'international, AFYREN mettra en place des politiques similaires, il est prévu que des politiques similaires en matière d'éthique, de conduite des affaires et d'alerte soient formalisées et communiqués à l'ensemble des collaborateurs.

9.5. INFLUENCE POLITIQUE ET ACTIVITÉS DE LOBBYING

Les relations institutionnelles et les affaires publiques sont coordonnées par la directrice RSE, communication et affaires publiques d'AFYREN, dans une démarche de dialogue et de transparence avec l'ensemble des parties prenantes. L'objectif pour l'entreprise est de faire connaître ses activités, partager les freins et les leviers pour le développement de la bioéconomie et contribuer à une industrialisation durable dans les territoires.

Les actions de lobbying sont principalement menées de façon collective pour défendre des intérêts de filières via des associations professionnelles, telles que l'Association Chimie du Végétal, France Chimie, etc. Elles consistent également à participer aux réflexions sectorielles, à promouvoir les produits biosourcés et à soutenir les start-ups industrielles.

Par ailleurs, l'entreprise est régulièrement sollicitée pour partager son retour d'expérience sur le terrain en tant que jeune entreprise mais aussi en tant que pionnière en termes de RSE et de bioéconomie. AFYREN est fortement engagée dans les travaux portés par la région Grand Est pour la bioéconomie et fait partie de signataires du contrat de filière de la bioéconomie.

Il n'y a eu en 2023 ni dépenses de lobbying ni contributions politiques.

A ce jour, AFYREN est un membre actif des organisations suivantes :

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES / SYNDICATS

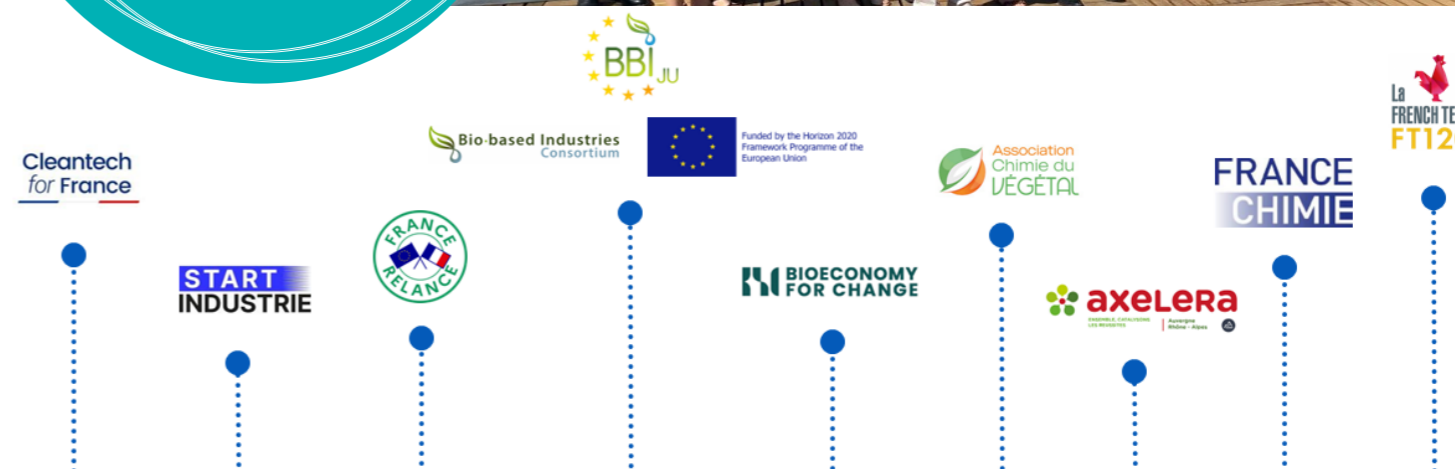
France Chimie Grand Est
ACDV (Association Chimie du Végétal)
SYNPA
AFCA CIAL
START Industrie
MEDEF AURA
PERL

PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ/CLUSTERS

B4C
AXELERA
BPI excellence/coq vert
Ex French Tech120
C3D
Clean Tech For France

Pour les experts d'AFYREN, participer à ces groupes de travail et ces initiatives permet d'avoir une vision anticipative et prospective des évolutions politiques et environnementales impactantes : gage d'une adaptation plus agile de l'entreprise aux futurs possibles.

SEPTEMBRE 2022
signature du contrat de filière
bioéconomie de la Région
Grand Est, Foire de Chalons en
Champagne



10.1. PERFORMANCE RSE SELON INDICATEURS CSRD

10.2. TABLE DE CORRESPONDANCE CSRD

10.3. MODALITÉS DE PRÉPARATION DES INFORMATIONS ESG

10.3.1. Périmètre du rapport RSE

10.3.2. Note méthodologique concernant le rapport à paraître

10

C H A P I T R E D I X

ANNEXES

10.1. PERFORMANCE RSE SELON INDICATEURS CSRD

INDICATEURS DE REPORTING CSRD	UNIT	2023 (VALEUR 2022)	2024 (VALEUR 2023)	#KPI LSME
GOUVERNANCE				
Nombre de membres exécutifs	VA	1	1	S2 19 a i
Nombre de membres non exécutifs	VA	6	6	S2 19 a ii
Pourcentage d'administrateurs indépendants	%	28.57%	28.57%	S2 19 a vi
Répartition hommes-femmes en nombre et pourcentage au niveau de la direction générale (COMEX et CODIR)	%	22,62%	25,79%	S5 S1 50 a
Représentation des salariés et autres travailleurs au Conseil d'Administration/de Surveillance	VA	0	0	S2 19 a iii
CLIMAT				
Emissions brutes de GES de périmètre 1 (en tonnes métriques équivalent CO ²)	tCO ² e	57	84	S4 E1 17 a
Emissions brutes de GES de périmètre 2 basées sur la localisation	tCO ² e	3	755	S4 E1 18 a
Emissions brutes de GES de périmètre 2 basées sur le marché	tCO ² e	4	689	S4 E1 18 b
Emissions de GES de chaque catégorie significative de périmètre 3	tCO ² e	1519 (uniquement scope3 amont)	2695 (uniquement scope3 amont)	S4 E1 19
CADRE DE TRAVAIL / COLLABORATEURS				
SANTÉ/SÉCURITÉ				
Nombre de décès dus à des accidents et maladies professionnelles, pour les collaborateurs salariés	VA	0	0	S5 S1 37 ai
Taux d'accidents du travail, pour les collaborateurs non salariés. (Nombre d'accidents avec arrêt X 1 000 000 / Nombre d'heures travaillées)	VA	0	0	S5 S1 37 b iv
Taux d'accidents du travail, pour les collaborateurs salariés. (Nombre d'accidents avec arrêt X 1 000 000 / Nombre d'heures travaillées)	VA	0	0	S5 S1 37 b ii
COLLABORATEURS				
Nombre total de salariés, ventilations par sexe et par pays pour les pays dans lesquels l'entreprise compte 50 salariés ou plus représentant au moins 10 % du nombre total de ses salariés.	VA	117	122 dont 47 Uniquement en France	S5 S1 11 a
Nombre de salariés permanents	VA	103	109	S5 S1 11 b i
Ventilation par sexe des salariés permanents	VA		37 femmes / 72 hommes	
Effectifs ou équivalents temps plein (ETP) de salariés à temps plein		117	122	S5 S1 12 a
Ventilation par sexe des effectifs ou équivalents temps plein (ETP) de salariés à temps plein	% de femmes	36%	39%	
Ratio de rémunération annuelle totale de la personne la plus payée par rapport à la rémunération totale annuelle médiane de tous les salariés (à l'exclusion de la personne la mieux rémunérée)	VA	4,31	4,62	S5 S1 41 b
Nombre moyen d'heures de formation par salarié et par sexe	heures/salarié	32	49	S5 S1 34
Taux de rotation des salariés au cours de la période de référence.	%	25%	33%	S5 S1 11 c
Ecart de rémunération entre les femmes et les hommes (la différence de niveau moyen de rémunération entre les salariés hommes et femmes, exprimée en pourcentage du niveau de rémunération moyen des travailleurs hommes)	%	16%	12%	S5 S1 41 a
Pourcentage de ses salariés en situation d'handicap	%	1.32%	0	S5 S1 50 b
Proportion d'effectifs de l'entreprise couverts par des conventions collectives	%	100%	100%	S5 S1 19

RESSOURCES				
Quantité totale de déchets générés par ses propres opérations, en tonnes	t	/	794,8	S4 E5 64 a
Pourcentage de déchets non recyclés issus de ses opérations propres (poids)	%	/	15%	S4 E5 64 b
CONDUITE RESPONSABLE DES AFFAIRES				
Montant des amendes pour infraction à la législation sur la lutte contre la corruption et les actes de corruption	VA	0	0	S5 G1 10 b ii
Nombre de condamnations pour infraction à la législation sur la lutte contre la corruption et les actes de corruption	%	0	0%	S5 G1 10 b i
Nombre de plaintes de consommateurs et utilisateurs finals reçues au cours de la période de référence	VA	0	0	S3 AR109
Montant total des amendes, des pénalités et de l'indemnisation des dommages résultant des incidents et plaintes mentionnés	%	0%	0%	S5 S1 47 b
EAU				
Consommation d'eau totale	m ³	20328	20554	S4 E3 46 a

10.2. TABLE DE CORRESPONDANCE CSRD

Le tableau ci-dessous indique, pour chaque partie du présent rapport RSE et du RFA 2023, les exigences de publication de la CSRD (ESRS LSME) couvertes (voir section 10.2.2).

SOMMAIRE DU PRÉSENT RAPPORT RSE	CSRD
1. Stratégie RSE d'AFYREN et gouvernance	
1.1. Un modèle industriel innovant et responsable	
1.1.2. Stratégie, modèle économique et chaîne de valeur	Section 2 : DR 3 (GOV-1)
1.1.4. Cartographie des parties prenantes et identifications des enjeux	Section 2 : DR 4 (GOV-2) Section 2 : DR 6 (SBM-2)
1.2. Un modèle industriel innovant et responsable	
1.2.1. Le rôle des organes d'administration, de direction et de surveillance	Section 2 : DR 5 (SBM-1)
1.2.2. Déclaration sur la diligence raisonnable	Section 2 : DR 6 (SBM2)
2. Agir pour une industrie bas carbone	
2.1. Stratégie	
2.1.1. Comprendre et maîtriser nos émissions	Section 2 : DR 7 (SBM-3)
2.1.2. Identification des impacts, risques et opportunités liés au changement climatique	Section 2 : DR 7 (SBM-3), DR 8 (SBM-4)
2.2. Gestion des impacts, risques et opportunités	
2.2.1. Émettre moins de GES, dans nos process et pour nos clients	Section 3 : DR 11 (IR-3)
2.2.2. Actions et ressources en matière de décarbonation et de culture de la transition climatique	Section 3 : DR 11 (IR-3)
2.3. Indicateurs et objectifs	
2.3.1. Consommation d'énergie et mix énergétique	Section 4 : DR E1-1
2.3.2. Bilan Carbone sur les scopes 1, 2 et 3	Section 4 : DR E1-2
2.3.3. Évaluation des impacts financiers (risques et opportunités) liés au changement climatique	Section 4 : DR E1-4
3. Prévenir et éviter toute forme de pollution	
3.1. Identification et gestion des impacts, risques et opportunités liés à la pollution de l'eau, de l'air et des sols	
3.1.1. Pollution de l'air, de l'eau et des sols	Section 2 : DR 7 (SBM-3)
3.2. Des politiques de prévention à chaque étape de production	Section 3 : DR 11 (IR-3)
3.3. Mesure des impacts liés à la pollution	
3.3.1. Pollution de l'air, de l'eau et des sols	Section 3 : DR 11 (IR-3)
3.3.2. Évaluation des impacts financiers (risques et opportunités) liés à la pollution	Section 4 : DR E6
4. Optimiser les consommations d'eau sur nos sites	
4.1. Identification et gestion des impacts, risques et opportunités liés à la ressource en eau	
4.1.1. Identification et gestion des impacts, risques et opportunités liés à la ressource en eau	Section 2 : DR 7 (SBM-3)
4.2. Des ambitions affirmées liés à la ressource en eau	Section 3 : DR11 (IR-3), DR 12 (IR-4)
4.3. Indicateurs et objectifs liés à la ressource en eau	Section 4 : DR E3-1
5. Protéger le vivant et préserver les écosystèmes	
5.1. Identification et gestion des impacts, risques et opportunités liés à la biodiversité et aux écosystèmes	
5.1.1. Identification et gestion des impacts, risques et opportunités liés à la biodiversité et aux écosystèmes	Section 2 : DR 7 (SBM-3), DR 9 (IR-1)
5.2. Minimiser les pressions sur les écosystèmes et viser l'exemplarité sur site	Section 3 : DR 11 (IR-3)
5.3. Identifier un outil de mesure adapté pour maîtriser notre empreinte	Section 2 : DR 9 (IR-1)
5.4. Objectifs en matière de protection de la biodiversité et des écosystèmes	Section 3 : DR 12 (IR-4)
6. Circulariser nos processus et réduire les pressions sur les ressources	
6.1. Identification des impacts, risques et opportunités matériels liés à l'utilisation des ressources et à l'économie circulaire	
6.1.1. Identification des impacts, risques et opportunités matériels liés à l'utilisation des ressources et à l'économie circulaire	Section 2 : DR 7 (SBM-3)
6.2. Une politique d'approvisionnement plus circulaire et plus locale	Section 3 : DR 11 (IR-3)
6.3. Indicateurs et objectifs	
6.3.1. Objectifs en matière d'utilisation des ressources et d'économie circulaire	Section 3 : DR 12 (IR-4)
6.3.2. Ressources consommées	Section 4 : DR E5-1
6.3.3. Ressources sortantes, produits vendus et déchets	Section 4 : DR E5-2
6.3.4. Évaluation des impacts financiers liés à l'économie circulaire	Section 4 : DR E6

7. Offrir un cadre de travail sécurisé et épanouissant à tous nos employés

7.1. Stratégie

7.1.1. Créer des opportunités de dialogue pour prendre en compte les attentes des collaborateurs	Section 3 : DR 11 (IR-3)
7.1.2. Impacts, risques et opportunités	Section 2 : DR 7 (SBM-3) Section 5 : DR S1-1, DR S1-1

7.2. Gestion des impacts, risques et opportunités

7.2.1. Politiques et actions relatives aux collaborateurs	Section 3 : DR 11 (IR-3)
7.2.2. Processus pour dialoguer et agir avec les collaborateurs et leurs représentants	Section 3 : DR 11 (IR-3)
7.2.3. Processus mis en place pour remédier aux impacts négatifs causés, et faire remonter les préoccupations des collaborateurs	Section 3 : DR 11 (IR-3)

7.3. Indicateurs et objectifs

7.3.1. Objectifs relatifs aux collaborateurs	Section 3 : DR 12 (IR-4)
7.3.2. Caractéristiques des collaborateurs de l'entreprise	Section 5 : DR S1-10, DR S1-8
7.3.3. Caractéristiques des collaborateurs et collaboratrices non-salariés (intérimaires et freelances)	Section 5 : DR S1-2
7.3.4. Salaires décentés et protection sociale	Section 5 : DR S1-5
7.3.5. Indicateurs	Section 5 : DR S1-6, DR S1-7
7.3.6. Cas, plaintes et incidences graves en matière de droits humains	Section 5 : DR S1-9

8. Veiller à la satisfaction des consommateurs et utilisateurs finaux et répondre à leurs nouvelles attentes

8.1. Stratégie

8.1.1. Intérêts et points de vue des consommateurs et utilisateurs finaux	Section 2 : DR 6 (SBM-2)
8.1.2. Impacts, risques et opportunités	Section 2 : DR 7 (SBM-3)

8.2. Gestion des impacts, risques et opportunités

8.2.1. Politiques et actions relatives aux consommateurs et utilisateurs finaux	Section 3 : DR 11 (IR-3)
---	--------------------------

9. Garantir une conduite responsable des affaires

9.1. Identification et gestion des impacts et des risques liés à la conduite des affaires	Section 6 : DR G1-2
9.2. Politiques en matière de conduite responsable des affaires	Section 2 : DR 11 (IR-3)
9.3. Gestion des relations avec les fournisseurs	Section 6 : DR G1-1
9.4. Prévention et détection de la corruption et des pots-de-vin	Section 3 : DR 11 (IR-3) Section 6 : DR G1-2
9.5. Influence politique et activités de lobbying	Section 6 : DR G1-3

10. Annexes

10.1. Table de correspondance

10.2. Modalités de préparation des informations ESG	
10.2.1. Périmètre du rapport RSE	Section 2 : DR1 (BP-1), DR5 (SBM-1)
10.2.2. Note méthodologique concernant le rapport à paraître	Section 2 : DR1 (BP-2)

SECTION DU RFA 2023 PERTINENTE

3.9. Facteurs de risques	Section 2 : DR 7 (SBM-3), DR 9 (IR-1)
3.10 - Procédures de gestion des risques et de contrôle interne mises en place par AFYREN relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière	Section 2 : DR 9 (IR-1)

10.1. PERFORMANCE RSE SELON INDICATEURS CSRD

10.3.1. Périmètre du rapport RSE

Périmètre du rapport de durabilité

La société AFYREN est une société anonyme à conseil d'administration, cotée sur Euronext Growth Paris.

Au 31/12/2023, la société AFYREN détient les filiales suivantes :

- « AFYREN NEOXY », la société d'exploitation de la première usine de production à échelle industrielle d'acides organiques biosourcés d'AFYREN à partir de co-produits de betteraves sucrières. L'usine est implantée sur la plateforme industrielle Chemesis située à Carling-Saint-Avoid, dans la région Grand Est. AFYREN NEOXY est co-détenue avec Bpifrance (AFYREN détenant 51 % de son capital et Bpifrance 49 %). Les comptes d'AFYREN NEOXY sont inclus dans ceux d'AFYREN par mise en équivalence.

Dans le présent rapport, les données quantitatives concernant AFYREN NEOXY sont intégrées à 100% car le groupe AFYREN a le contrôle opérationnel de l'usine de production.

- « 9478-2687 Québec inc. », une filiale détenue à 100 %, sans activité à la date de publication du présent document, et donc sans aucune incidence sur les enjeux ESG du groupe AFYREN.

Au 31/12/2023, AFYREN compte 122 salariés, son bilan s'élève à 70 427 K€, et la société a réalisé un chiffre d'affaires au cours de l'exercice 2023 de 3 379 K€.

Après la livraison de l'usine AFYREN NEOXY en 2022 et sa mise en service industrielle réussie, les équipes opérationnelles se sont concentrées en 2023 sur le démarrage de la production, avec la fabrication des premières tonnes de produits en juin 2023. La Société a pour objectif prioritaire un démarrage de production en continu en 2024.

Les activités industrielles d'AFYREN étant en phase de démarrage, les problématiques environnementales, sociales et de gouvernance s'inscrivent dans un contexte particulier. La Société a néanmoins déjà mené de nombreuses actions pour inscrire ces enjeux ESG au cœur de son modèle d'affaires, de sa stratégie, et de ses politiques.

La Société communique sur ses engagements en matière de RSE dans son Rapport Financier Annuel depuis 2021 (chapitre 5) et souhaite dorénavant partager encore plus largement ces sujets à travers un rapport de durabilité dédié, établi sur une base volontaire. Le chapitre 5 du Rapport Financier Annuel de la Société a donc été adapté à la lumière des informations qui seront partagées dans ce rapport de durabilité.

10.3.2. Note méthodologique concernant le rapport à paraître

Dans le cadre de la directive européenne UE 2022/2464 du Parlement Européen du Conseil du 14 décembre 2022 modifiant le règlement 537/2014 et les directives 2004/109/CE, 2006/43/CE et 2013/34/UE en ce qui concerne la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises, dites Directive CSRD, les sociétés cotées sur un marché réglementé sont soumises à l'établissement d'un rapport de durabilité.

AFYREN étant une société dont les actions sont admises à la négociation sur Euronext Growth, un marché organisé, et ne rentrant pas dans le champ d'application des grandes entreprises, AFYREN ne sera pas soumise aux obligations de publication du rapport de durabilité.

Toutefois, soucieuse de son impact, la Société a choisi de travailler sur un rapport de durabilité. Ce premier rapport de durabilité sera basé sur les données de l'exercice 2023 et établi sur la base de la version de travail des ESRS for « Listed Small-and-Medium-sized Enterprises » (ESRS LSME).

Le présent rapport de durabilité 2023 a été établi de la façon la plus exhaustive possible en considérant que l'ensemble des ESRS thématiques pouvaient être considérés comme matériels, à l'exception des ESRS S2 (Travailleurs de la chaîne de valeur) et ESRS S3 (Communautés touchées).

Ces deux ESRS ont été écartés car ces thèmes ne remontaient pas dans l'analyse de matérialité de 2021, et car les activités d'AFYREN sont pour l'instant exclusivement localisées en France.

Le présent rapport de durabilité 2023 est établi sur le périmètre et sur la période de référence qui correspondent à ceux des états financiers d'AFYREN, du 1/1/2023 au 31/12/2023. Il mettra en évidence les liens appropriés entre les informations rétrospectives et prospectives, le cas échéant, afin de bien faire comprendre le rapport entre les informations historiques et les informations prospectives.

AFYREN poursuivra en 2024, 2025 et 2026 ses efforts de communication en matière de durabilité dans un souci constant d'amélioration continue et de transparence.

AFYREN a prévu de réaliser d'ici là une analyse de double matérialité qui lui permettra de mettre à jour les impacts et les risques financiers matériels de ses activités.

Chaîne de valeur amont et aval

Le présent rapport de durabilité 2023 inclut, le cas échéant, des informations matérielles relatives à sa chaîne de valeur amont et aval.

Omission d'informations sensibles

Dans ce rapport, AFYREN n'a pas fait usage de l'option qui lui permet d'omettre volontairement une information particulière relative à la propriété intellectuelle, au savoir-faire, ou aux résultats d'innovation.

Horizons temporels utilisés

AFYREN ne s'est pas écarté des horizons temporels à moyen ou long terme définis dans les ESRS LSME (inférieur ou supérieur à 5 ans).

Sources d'incertitude associée aux estimations et aux résultats

Aucun des KPI ou des montants monétaires communiqués par AFYREN dans ce rapport ne fait l'objet d'un niveau élevé d'incertitude de mesure.

Changement dans la préparation ou la présentation des informations en matière de durabilité.

SIÈGE SOCIAL :
9-11 RUE GUTENBERG
63000 CLERMONT-FERRAND

CONTACT :
CAROLINE PETIGNY
Direction RSE & Communication
contact@afyren.com

CRÉATION GRAPHIQUE
Direction de la Communication AFYREN

